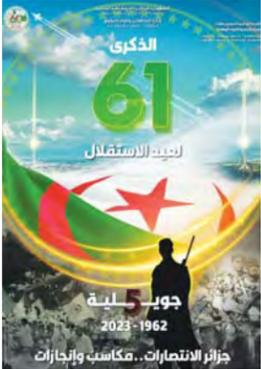


Le chef de l'État préside une réunion du Haut conseil de sécurité

•PAGE 24



Horizons

QUOTIDIEN NATIONAL

JEUDI 18 AVRIL 2024 - 9 CHAWEL 1445
N° 8227 - PRIX 10 DA

CONCURRENCE, FACILITATIONS
AÉROPORTUAIRES,
INVESTISSEMENTS...

Le gouvernement met en exécution les instructions du Président

•PAGE 5

ADHÉSION DE LA PALESTINE COMME ÉTAT PERMANENT À L'ONU

L'ALGÉRIE MET EN BLEU SON PROJET DE RÉOLUTION

L'Algérie a procédé, mardi dernier, à l'introduction et à la mise en bleu de son projet de résolution au Conseil de sécurité des Nations unies recommandant à l'Assemblée générale l'admission de l'Etat de Palestine comme membre de l'Organisation des Nations unies. Cette étape étant la dernière avant le vote du projet de résolution par les membres du Conseil de sécurité.

•LIRE EN PAGE 3



DÉFIS SÉCURITAIRES
DANS LE POURTOUR MÉDITERRANÉEN

Attaf souligne depuis New York l'importance d'une approche collective

•PAGE 3

DÉCOLONISATION
DU SAHARA OCCIDENTAL

Faire triompher le droit international

•PAGE 2

SONELGAZ-
GENERAL ELECTRIC

Cap sur la fabrication de postes électriques de haute tension

•PAGE 5

DÉCOLONISATION DU SAHARA OCCIDENTAL

Faire triompher
le droit international

SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE, L'ALGÉRIE SE DRESSE COMME UN REMPART DE STABILITÉ ET DE DIPLOMATIE, œuvrant pour un règlement pacifique des crises régionales.

Son engagement indéfectible envers le peuple sahraoui s'est, une nouvelle fois, illustré lors de la récente session du Conseil de sécurité des Nations unies consacrée à la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso). Les discussions, tenues à huis clos, ont réuni les acteurs-clés du processus de paix au Sahara occidental. L'Algérie s'est distinguée par son leadership éclairé, contribuant activement à faire avancer les discussions. Sous la houlette avisée du ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, dépêché par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à New York, l'Algérie a porté haut la voix de la raison et de la justice. Lors d'échanges fructueux avec l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, et le secrétaire d'Etat adjoint américain chargé des affaires de l'Afrique du Nord et du Proche-Orient, Joshua Harris, l'Algérie a réaffirmé son soutien indéfectible au droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Au-delà de son rôle de médiateur, l'Algérie se positionne comme un fervent défenseur des valeurs fondamentales de liberté et de justice. Son engagement envers le peuple sahraoui transcende les frontières pour incarner l'essence même de la solidarité humaine. En tant que pays voisin et ami, l'Algérie comprend intimement les enjeux du conflit sahraoui et demeure résolument engagée à soutenir toute initiative visant à instaurer une



paix juste et durable dans la région. Son rôle actif et constructif dans les pourparlers témoigne de sa volonté inébranlable de parvenir à une solution politique mutuellement acceptable. Elle continuera d'œuvrer de concert avec les Nations unies et les parties prenantes pour définir les prochaines étapes du processus de paix.

Son activisme diplomatique à New York n'est pas seulement un signe de son attachement à la cause sahraouie, mais aussi une illustration de son leadership régional en matière de résolution des conflits en cette période

critique où les tensions et les divisions menacent la stabilité régionale. «Les pourparlers en cours à New York entre le ministre des Affaires étrangères et De Mistura arrivent à un moment opportun, juste après la session du Conseil de sécurité consacrée à la question sahraouie», selon le chargé d'affaires à l'ambassade de la République arabe sahraouie démocratique à Alger, Mohammed Cheikh.

«L'envoyé personnel a présenté un rapport au Conseil de sécurité sur les développements récents dans ce dossier. Un autre exposé a été donné

par le représentant spécial et chef de la Minurso, se concentrant sur la prolongation du mandat de la Minurso et la situation dans la région», a-t-il indiqué. Mohammed Cheikh espère que «ces discussions serviront de tremplin pour des pourparlers sérieux entre les deux parties, le Maroc et le Front Polisario, en vue de convenir des modalités pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination». Il souligne que «l'envoyé personnel du secrétaire général a recommandé dans son rapport la tenue d'un tel référendum, conformément à la résolution

2703 du Conseil de sécurité adoptée le 30 octobre 2023. Cette résolution appelle les parties au conflit à reprendre les négociations de bonne foi en vue d'une solution politique juste et durable, garantissant l'autodétermination du peuple sahraoui».

Concernant les positions des parties en présence, Mohammed Cheikh observe que le Maroc persiste dans son projet d'autonomie, qualifié de «mort-né», tandis que le Front Polisario et le peuple sahraoui restent attachés à l'organisation d'un référendum d'autodétermination, seule solution viable selon eux. Il tient dans ce sens à mettre en lumière «le consensus international fort en faveur de cette démarche, avec un soutien massif de l'Afrique et des pays latino-américains». Sur le plan des droits de l'homme, Mohammed Cheikh note «une détérioration de la situation dans les territoires occupés du Sahara occidental, une préoccupation partagée par le secrétaire général de l'ONU».

Il rappelle que «malgré les demandes répétées du Conseil de sécurité, le Haut-Commissaire des droits de l'homme n'a pas pu visiter la région depuis huit ans, et des entraves persistent pour les militants sahraouis et les défenseurs des droits humains». En somme, conclut-il, «la session en cours du Conseil de sécurité de l'ONU sur la Minurso revêt une importance capitale dans un contexte où les droits de l'homme continuent d'être bafoués et où la recherche d'une solution politique juste et durable pour le Sahara occidental demeure une priorité internationale».

■ Assia Boucetta

SESSION DE CONSULTATIONS SUR LA MINURSO À L'ONU

De Mistura présente son exposé

Le Conseil de sécurité de l'ONU a tenu, mardi dernier, sous la présidence de Malte, des consultations à huis clos sur la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (Minurso), conformément à la résolution 2703 (2023) adoptée par le Conseil de sécurité le 30 octobre dernier. Les membres du Conseil ont entendu un exposé du représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, qui les a informés des résultats de ses contacts et consultations avec les différentes parties concernées et les acteurs internationaux dans ce conflit.

Le chef de la Minurso a également présenté un exposé sur la situation sur le terrain. De nombreux pays membres ont souligné dans leurs déclarations la nécessité de parvenir à une solution pacifique, juste et durable garantissant au peuple du Sahara Occidental son droit à l'autodétermination sur la base des résolutions pertinentes des Nations unies et de l'impératif pour la Minurso de remplir pleinement son mandat, ce qui confirme une fois de plus que l'exercice par le peuple sahraoui de

son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance demeure la seule voie pour parvenir à une solution juste et durable et rétablir la paix et la sécurité dans la région. L'Agence de presse sahraouie (APS) a rappelé que l'expression de l'inquiétude des États membres face à l'incapacité du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme à visiter les zones sahraouies occupées en raison du refus de l'Etat d'occupation marocain souligne à nouveau la nécessité d'accélérer la création d'un mécanisme onusien indépendant et permanent pour surveiller et protéger les droits de l'homme dans la région et en rendre compte. Selon l'ordre du jour du Conseil de sécurité pour le mois d'avril, présidé par Malte, la tenue des consultations est conforme à la résolution 2703, renouvelant ainsi le mandat de la Mission pour une année supplémentaire jusqu'au 31 octobre 2024. Lors de sa réunion avec de Mistura, le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU et coordinateur avec la Minurso, Mohamed Omar, a réaffirmé l'attachement du peuple sahraoui à son droit à l'autodétermination, un droit inaliénable et non négociable, considérant que l'in-

dépendance est le seul moyen pour une solution pacifique, juste et durable pour mettre fin à la colonisation du Sahara occidental.

Le diplomate sahraoui a appelé le Conseil de sécurité à prendre des mesures concrètes pour permettre à la Minurso de mettre en œuvre pleinement son mandat tel que défini dans le plan de règlement africain des Nations unies.

Il a également réaffirmé lors de la réunion la volonté de la partie sahraouie de continuer à travailler avec les Nations unies et l'Union africaine pour parvenir à une solution pacifique, juste et durable au conflit entre la République sahraouie et le Maroc, conformément aux objectifs et principes de la Charte des Nations unies et aux objectifs et principes de la Charte constitutive de l'Union africaine. Il a également souligné la détermination forte et constante du peuple sahraoui à poursuivre sa lutte nationale par tous les moyens légitimes, y compris la lutte armée, jusqu'à la réalisation de ses objectifs intransigeants de liberté, d'indépendance et de souveraineté sur tout le territoire de la République sahraouie.

5^E FORUM DIPLOMATIQUE DE SOLIDARITÉ
AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI
Appel à la relance
du processus de paix

Le Forum diplomatique de solidarité avec le peuple sahraoui a eu lieu, hier, au siège de l'ambassade de la République arabe sahraouie démocratique, en présence de l'ambassadeur sahraoui, d'un groupe d'ambassadeurs des pays soutenant la cause sahraouie et du président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS). Cette édition a été présidée par le Kenya. Les participants ont interpellé le SG de l'ONU et le Conseil de sécurité pour qu'ils reprennent sans délai le processus de paix de manière à garantir le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, et exigent en même temps la fin du blocus politique et autres obstacles imposés par le Maroc avec le soutien de la France, perpétuant le fait colonial en Afrique et les fausses solutions qui contredisent la nature du conflit et le contenu de son cadre légal. Les participants ont passé en revue les derniers développements au Sahara occidental et ont échangé les vues sur les mesures à prendre à pour soutenir la cause sahraouie. Dans la déclaration finale, ils ont condamné les violations des droits de l'homme commises à l'encontre des civils sahraouis dans les territoires occupés, appelant la communauté internationale à œuvrer pour la libération des Sahraouis détenus dans les geôles marocaines. Les participants se sont félicités des arrêts de la Cour européenne de justice rendus en 2016, 2018 et 2021, ainsi que la décision de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, qui consacrent sans la souveraineté du peuple sahraoui sur les ressources naturelles du Sahara occidental.

■ Samira S.

Horizons

Quotidien d'information
édité par la SPA HORIZONS
au capital social de 160.000.000,00 DAPRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
NADIA KERRAZHORIZONS
SUR INTERNET :
<https://www.horizons.dz>REDACTION ADMINISTRATION
20, rue de la Liberté - Alger
Tél. : (023) 50.21.14 / 50.21.13 / 50.21.12
Téléfax : (023) 50.21.17 / 50.21.23BUREAU DE TIZI OUZOU : Cité GENISIDER 600 Logts Bt 7 n°12 Nouvelle ville - Tél. : 026 21 28 28 - Pour votre publicité, s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité : Agence ANEP 01, Avenue Pasteur, Alger - Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42 - Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45 - 020.05.13.77 - E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz
HORIZONS 20, rue de la Liberté Alger Tél. : 023 50 21 12 - IMPRESSION : Centre : S.I.A. - Est : S.I.E. - Ouest : S.I.O. - Sud : S.I.A. Unité Ouargla Fax : 029 76 38 82 - DIFFUSION - HORIZONS - Tél. : 021 73 59 69 - MPS : Oran : 041 53 81 19 - 07 71 98 39 04 - EUURL KDP : Constantine : 031 92 92 16 - Tirage de l'édition d'hier : 12000 exemplaires

ADHÉSION DE LA PALESTINE À L'ONU COMME ÉTAT PERMANENT

L'Algérie met en bleu son projet de résolution

L'ALGÉRIE A PROCÉDÉ, MARDI DERNIER, à l'introduction et à la mise en bleu de son projet de résolution au Conseil de sécurité des Nations unies recommandant à l'Assemblée générale l'admission de l'Etat de Palestine comme membre de l'ONU. Cette étape étant la dernière avant le vote du projet de résolution par les membres du Conseil de sécurité.

Fermement soutenue par le Groupe arabe à New York, la démarche inhérente au projet d'adhésion de la Palestine comme Etat membre à l'ONU fait suite aux efforts inlassables déployés par l'appareil diplomatique algérien conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de mobiliser le plus grand soutien possible pour permettre à l'Etat de Palestine d'obtenir son statut de membre à part entière de l'ONU. La séance de vote sur ce projet de résolution a été programmée pour cet après-midi à 15h (heure de New York), soit à 20h (heure d'Alger). Immédiatement après la décision algérienne, le Groupe arabe à New York a publié un communiqué exprimant son «ferme soutien» à cette démarche, soulignant qu'il s'agit là d'une mesure attendue depuis longtemps et qui aurait dû être mise en œuvre non seulement depuis 2011, mais depuis 1948».

Le Groupe arabe a également appelé tous les membres du Conseil de sécurité à «voter en faveur» du projet de résolution présenté par

l'Algérie et a lancé un appel aux membres du Conseil à s'abstenir, au moins, d'entraver cette initiative décisive».

Dans sa déclaration, le Groupe arabe a souligné que l'adhésion à l'ONU «est un pas décisif dans la bonne direction vers une solution juste et durable de la question palestinienne, conformément au droit international et aux résolutions pertinentes des Nations unies». Il a averti que «le déni de la place légitime de la Palestine au sein de la communauté des nations a duré trop longtemps et qu'il était temps de corriger cette injustice historique et de réaliser les droits inaliénables du peuple palestinien à l'autodétermination, à la souveraineté et à la création d'un Etat».

Enfin, le Groupe arabe a exhorté le Conseil de sécurité à «tenir compte de l'appel de la communauté internationale et approuver sans plus tarder la demande d'adhésion de la Palestine», estimant que ne pas le faire constituerait «une abdication flagrante de la responsabilité du Conseil de faire respecter les principes de la Charte des Nations unies et du droit international».



DÉFIS SÉCURITAIRES DANS LE POURTOUR MÉDITERRANÉEN

Attaf souligne depuis New York l'importance d'une approche collective

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a mis en avant, hier depuis New York, l'impératif d'adopter une approche collective à la hauteur des aspirations de la jeunesse méditerranéenne, une approche que l'Algérie appelle à peaufiner suivant une vision renouvelée répondant à des exigences fondamentales à caractère prioritaire et urgent.

«Malte, pays ami, a vu juste en ce qui concerne le choix du thème de notre séance-débat consacrée au rôle pivot des jeunes dans la lutte contre les défis de l'heure dans la région de la Méditerranée», a indiqué Attaf lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur le rôle des jeunes face aux défis sécuritaires dans le pourtour méditerranéen. «Notre région n'a pas été épargnée des crises, conflits et tensions qui sévissent dans d'autres régions et qui hypothèquent la consécration de la paix, de la sécurité, du développement, de la quiétude et de la coexistence pacifique auxquels aspirent leurs populations», a soutenu Attaf, rappelant la crise libyenne qui perdure du fait des obstacles, des dissidences institutionnelles et d'un processus électoral rassembleur qui peine à voir le jour, autant d'entraves à la réconciliation nationale dans ce pays qui pâtit déjà des ingérences étrangères, principal frein au règlement de la crise libyenne. Attaf a, par ailleurs, souligné que «le bassin méditerranéen, réceptacle des plus grandes civilisations dans l'histoire de l'humanité, est aujourd'hui exposé aux incidences d'innombrables fléaux transfrontaliers à l'instar de la menace terroriste, de l'extrémisme violent et du crime organisé, outre l'impact croissant des changements climatiques, une réalité désormais indéniable et incontestable».

Autre défi cité par le ministre, celui de «la migration clandestine dans l'espace méditerranéen, en quête d'une riposte commune de la part des pays de la région, au vu de l'importance de ce phénomène et de ses retombées dont patissent les pays d'origine, de transit et d'accueil». Pour Attaf, «ces développements effrénés placent les jeunes de la Méditerranée au cœur de la problématique posée actuellement, en ce sens qu'ils sont, d'une part, la plus grande victime des défis sécuritaires et, d'autres part, la clé de voûte à même de permettre de relever ces défis et de les traiter de la meilleure manière



re qui soit». Pour ce faire, Attaf a appelé à l'impératif d'adopter une approche collective qui soit à la hauteur des aspirations et attentes de la jeunesse méditerranéenne, une approche que l'Algérie appelle à peaufiner suivant une vision renouvelée répondant à des exigences fondamentales à caractère prioritaire et urgent.

DIFFUSER LA CULTURE DE LA PAIX ET DU VIVRE-ENSEMBLE

«La région est en quête, en premier lieu, d'une approche de développement, le développement durable étant l'unique issue à même d'épargner aux jeunes les risques de la migration clandestine, du terrorisme, de l'extrémisme et du crime organisé», a-t-il ajouté, précisant que «la région a, en deuxième lieu, besoin d'une approche préventive basée sur la diffusion de la culture de la paix, de la tolérance et du vivre-ensemble, la promotion des valeurs de dialogue et une connexion interculturelle positive, loin de la division et des tiraillements vains». En troisième lieu, Attaf a mis en relief

l'importance d'une approche participative qui exalte les valeurs de solidarité, de coopération et de partenariat équilibré entre les pays des deux rives de la Méditerranée, face aux défis de l'heure qu'on ne saurait relever sur plusieurs fronts en rangs divisés, ni par des méthodes opposées, encore moins avec des politiques contradictoires.

Aussi, la région en appelle, en quatrième lieu, à une approche sous-tendue par les bases du Droit international et les résolutions de la légalité internationale, une approche qui mette fin à l'occupation de terres d'autrui par la force, notamment en Palestine et au Sahara occidental et qui contrecarre, de manière radicale, les ingérences étrangères dont patissent fortement les pays de rive sud de la Méditerranée. En cinquième et dernier lieu, la région nécessite une approche dans laquelle tout un chacun respecte les principes de bon voisinage et les intérêts mutuels, communs et liés, a fait savoir le ministre. «Force est de

rappeler que les agissements que nous avons toujours constatés dans notre voisinage régional, à l'instar des tentatives d'inonder les sociétés de la région en différents types de drogues, lesquelles se transforment en outil redoutable utilisé contre les jeunes des pays du voisinage méditerranéen, s'inscrivent en porte-à-faux avec ces principes et idéaux», a-t-il affirmé.

PRÉVALOIR LA LOGIQUE DES SOLUTIONS PACIFIQUES AUX CRISES

«Ce sont là les fondements qui sous-tendent l'approche que l'Algérie n'a eu de cesse de prôner et qu'elle entend promouvoir en soumettant à l'Assemblée générale le rapport périodique sur «le soutien à la sécurité et à la coopération en Méditerranée», a poursuivi Attaf, ajoutant que l'Algérie «n'a jamais ménagé ses efforts, ni ses démarches diplomatiques visant à faire prévaloir la logique des solutions pacifiques aux crises et à contribuer à impulser les efforts de développement, notamment avec ses frères africains, à travers l'Agence nationale de coopération internationale pour la solidarité et le développement en Afrique».

L'Algérie se fait également l'honneur, ajoute Attaf, de contribuer à la formation des jeunes ressources humaines africaines, en assurant annuellement à ses frères africains, pas moins de 2.500 bourses scolaires dans différents domaines d'enseignement supérieur et de formation professionnelle. Dans le même contexte, l'Algérie abrite et soutient «l'Institut panafricain des sciences de l'eau, de l'énergie et des changements climatiques», en collaboration avec le partenaire allemand, un institut qui représente un modèle réussi de coopération Nord-Sud en matière de formation et de qualification des jeunes africains. Au terme de son allocution, Attaf a mis en avant la «ferme conviction de l'Algérie que le plus grand investissement qui mérite que nous mobilisions aujourd'hui nos efforts, est celui ciblant la plus grande richesse dont dispose notre région, à savoir l'énergie des jeunes, un trésor sans pareil, en mesure de bâtir l'espace auquel aspirent nos pays et nos peuples, un espace qui regroupe et n'exclut point, un espace qui réunit et ne désunit pas, un espace où règnent sécurité, paix, développement et bien-être pour tous, sans exclusive aucune».

PROGRAMME ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE PNUD-ALGÉRIE

Des prêts non remboursables pour les porteurs de projets

UNE JOURNÉE D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION sur le programme de l'économie sociale et solidaire (ESS), lancé par le programme des Nations unies pour le développement (Pnud), en collaboration avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, a été organisée, hier à Tizi Ouzou, au profit des jeunes porteurs de projets.

L'objectif de l'organisation de cette journée, qui s'est tenue au siège de la Chambre de commerce et d'industrie Djurdjura, est d'informer et de sensibiliser les jeunes porteurs de projets, associations, coopératives, fondations ou mutuelles de la wilaya sur les modalités d'éligibilité à ce programme proposé par cet organisme onusien pour développer l'ESS afin de réussir l'inclusion économique durable des jeunes entrepreneurs, a précisé le coordinateur de ce projet, Imad-Eddine Bedra. Devant un parterre de jeunes entrepreneurs, porteurs de projets, dont 70% de la gent féminine, Bedra, qui coordonne quatre wilayas (Tizi Ouzou, Bouira, Boumerdès et Médéa) des 12 wilayas pilotes inscrites dans ce programme, a relevé que «le programme assure aussi l'accompagnement sous forme de cycles de formation en présentiel ou en ligne ainsi que l'incubation de projets».

En attendant, seules les personnes morales sont éligibles. Les porteurs de projets doivent être âgés entre 19 et 40 ans pour les hommes et de 19 ans et plus pour les femmes. A la question de savoir pourquoi cette «ségrégation», le responsable a révélé que «ce sont les Nations unies qui

ont arrêté ces critères en tenant compte de la vulnérabilité de la femme». Tout en invitant les présents à consulter le site et la page officielle facebook du Pnud-Algérie pour télécharger les formulaires et approfondir davantage les réponses à leurs questionnements, Bedra a indiqué que le programme se présente sous deux volets. Le premier concerne les entreprises débutantes avec un financement à 100% allant de 120 à 160 millions de centimes non remboursable.

Le second est destiné aux projets d'extension d'entreprise en activité avec un montant de l'ordre de 220 à 300 millions de centimes avec obligation de participation financière symbolique des bénéficiaires, à savoir 5 à 10% du montant du projet. Les dates butoirs pour le dépôt des dossiers sont fixées pour le 28 avril courant pour la première formule, et le 6 mai pour la seconde.

En marge de cette rencontre et lors d'un point de presse, Imad-Eddine Bedra a mis en exergue l'objectif de ce programme, lancé en juin 2023, «est d'encourager l'employabilité des jeunes porteurs de projets, particulièrement les femmes, et la création d'un écosystème favorable au développement de l'économie sociale et solidaire tant local que national», souligne-t-il, révélant que ce



programme, d'une consistance de 7 millions d'euros, s'étalera sur 42 mois, soit jusqu'à fin novembre 2026.

Le programme intervient en appui à l'action du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale dans les domaines en lien avec la création d'entreprises sociales et la promotion d'un emploi décent pour les jeunes et les femmes et en

partenariat avec 10 autres ministères qui sont les garants légaux des bénéficiaires pour que, notamment les associations les mutuelles, les coopératives et fondations ne tombent pas sous le coup de la loi 12.06 du 12 janvier 2012 relative à leur financement, pour peu qu'elles soient en conformité avec la réglementation en vigueur. Quant au bilan des projets financés par ce programme,

Bedra nous indique que ce dernier se fera une fois le programme concrétisé.

A ce propos, il ne manquera pas d'ajouter que si le nombre de projets dépassait le montant alloué au programme, «ce qui est un indicateur révélateur de la santé économique sociale et solidaire», ce dernier pourrait être éventuellement revu à la hausse. ■ Rachid Hammoutène

GROUPE CONDOR

Convention avec l'Université de Saïda et deux start-up



Une convention de partenariat a été signée, hier à Oran, entre le groupe Condor et l'université D' Moulay-Tahar de Saïda et les start-up Digiroots XR et Anatomis pour travailler conjointement au développement de solutions technologiques dans le domaine de la santé.

L'accord a été signé en marge du Salon international de la santé «Simem, inauguré hier au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran, par Mohamed Salah Daas, directeur général adjoint du groupe Condor, le vice-recteur de l'Université de Saïda, Meddah Ishak, et des représentants des deux start-up, Chiali Hakim (Anatomis) et Gherbi Rachid (Digiroots XR).

Daas a indiqué, dans une déclaration à la presse à l'occasion, que cet accord vise à établir un cadre de coopération avec les deux start-up et l'Université de Saïda, en vue de développer des solutions et des projets dans le domaine de la santé, le groupe Condor fournissant la base technique. Il a ajouté que les quatre parties ont réussi à développer le premier projet lié à une table de dissection virtuelle, réalisée en Algérie, où Condor a pris en charge le hardware, tandis que Digiroots XR a développé le software et Anatomis a pris la responsabilité de l'aspect médical. Le même responsable a signalé que ce projet, considéré comme le premier du groupe Condor dans le domaine

de la santé, pourrait être une première étape dans ce domaine. L'université D' Moulay-Tahar de Saïda s'attelle à utiliser la table de dissection virtuelle comme outil pédagogique pour enseigner l'anatomie aux étudiants en médecine, selon son vice-recteur, Meddah Ishak, qui a souligné que son utilisation ouvrira la voie à son développement et à la proposition de modifications et ajouts.

Le professeur Gherbi a souligné, au passage, que cette table a été conçue avec des compétences 100% algériennes et un taux d'intégration dépassant les 90%, soulignant qu'elle sera enrichie dans le futur, après son utilisation à l'Université de Saïda.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE Baddari insiste sur le partenariat université-entreprise

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a été l'invité de la conférence virtuelle «Saat Hiwar», organisée par le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), à l'occasion de la Journée du savoir célébrée le 16 avril de chaque année. Cette rencontre, organisée lundi dernier, a permis d'évoquer les réformes engagées par le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et ses projets futurs.

Baddari a répondu aux questions des jeunes Algériens à l'intérieur et à l'extérieur du pays, concernant des axes ayant trait directement aux réformes engagées par le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Le ministre a insisté sur «la nécessité pour l'étudiant d'aller vers la concrétisation de son projet innovant en créant une micro-entreprise pour contribuer au développement de l'économie nationale, par la création d'emploi dans divers domaines, comme l'industrie, l'énergie et l'agriculture», rappelant que «des projets de texte de loi seront bientôt mis en œuvre pour soutenir le recrutement des étudiants post-doctorants». Baddari a, en outre, mis l'accent sur «l'importance de renforcer le partenariat entre l'université et les établissements économiques pour améliorer la formation et offrir des opportunités aux étudiants de se familiariser avec le monde du travail et s'informer sur les démarches à suivre pour la création de la start-up». Il a, par ailleurs, souligné «l'importance de renforcer l'enseignement de l'intelligence artificielle (IA) et d'améliorer les œuvres universitaires, notamment le transport en procédant à sa numérisation». Pour sa part, le président du CSJ, Mustapha Hidaoui, a affirmé que «la jeunesse algérienne a tracé aujourd'hui, à travers de telles initiatives, un nouveau processus de dialogue, de démocratie participative, de communication et d'échange d'idées». Il a fait savoir, à ce propos, que le CSJ «organisera prochainement d'autres rencontres avec différents secteurs en lien avec la jeunesse pour perpétuer cette tradition louable», mettant en exergue «l'importance de l'utilisation optimale de la technologie moderne dans la communication, la réalisation de transactions et la consolidation des valeurs de citoyenneté numérique chez les jeunes Algériens», et ce, «en concrétisation de la volonté politique visant à renforcer la place des jeunes dans la gestion l'évaluation des affaires publiques et à les associer à la prise de décision».



CONCURRENCE, FACILITATIONS AÉROPORTUAIRES, INVESTISSEMENTS...

Le gouvernement met en exécution les instructions du Président

LE PREMIER MINISTRE, NADIR LARBAOUI, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à l'examen de l'avant-projet de loi fixant les règles relatives à la concurrence, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives du président de la République relatives à la lutte contre la spéculation, à la prévention des situations de monopole et à la promotion de la gouvernance économique.

Le gouvernement a examiné un avant-projet de loi modifiant et complétant la loi relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, ainsi qu'un projet de décret exécutif relatif aux facilitations de transport aérien et aux facilitations aéroportuaires visant à améliorer le fonctionnement des aéroports, afin d'assurer des services de meilleure qualité aux voyageurs. Dans le cadre du parachèvement du cadre juridique relatif au renforcement des liens entre l'Université et le monde économique, notamment en ce qui concerne le développement de nouveaux mécanismes d'accompagnement des diplômés universitaires hautement qualifiés, le gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant les conditions et les modalités de réalisation de la thèse de doctorat en milieu professionnel, qui vise à mettre en place un cadre réglementaire permettant la création d'une relation complémentaire entre les organismes en charge de la recherche scientifique et les entreprises économiques. Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du nouveau système

de l'investissement, le gouvernement a entendu un exposé sur l'état d'avancement de l'opération d'assainissement et d'aménagement des zones d'expansion touristique et de la mise à disposition de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement du foncier touristique relevant du domaine privé de l'Etat, destiné à la réalisation de projets d'investissement touristique.

Concernant les exposés sectoriels relatifs à l'exécution des instructions du chef de l'Etat, relatives à l'accélération de la cadence de numérisation par tous les secteurs, le gouvernement a entendu une communication sur la numérisation du secteur de la poste et des télécommunications portant notamment sur les progrès réalisés en matière de renforcement des infrastructures TIC, de développement du paiement électronique et de la généralisation de la certification et de la signature électroniques. Le gouvernement a également examiné le cadre réglementaire relatif à la préqualification des bureaux spécialisés et des bureaux d'expertise intervenant dans le domaine des hydrocarbures, qui vise à garantir qu'ils répondent aux



meilleures exigences en matière de compétence pour la réalisation des études et des expertises dans ce domaine, afin d'accompagner la mise en œuvre des investissements importants mis en œuvre dans le cadre de la stratégie de valorisation des ressources pétrolières.

AVANT-PROJET DE LOI SUR LES RÈGLES DE LA CONCURRENCE

Détermination à arrêter les dérives

Le gouvernement semble déterminé à assainir le marché national à travers une meilleure délimitation des principes du «jeu» concurrentiel. En effet, la réunion du gouvernement s'est penchée, hier, sur l'étude de l'avant-projet de loi définissant les règles liées à la concurrence, qui rentre dans le cadre de l'application des directives du président de la République relatives à la lutte contre la spéculation, la prévention contre les situations de domination et de monopole et la promotion de la gouvernance économique. Abderrahmane Hadeif, expert et consultant en géo-économie, relève que le choix porté sur une nouvelle loi et non sur un amendement confirme bel et bien que la situation implique davantage d'outils et de moyens susceptibles de cerner au mieux le marché économique national. Selon l'expert, ce projet s'inscrit dans le cadre de la réforme de tout l'arsenal juridique régissant le climat des affaires et surtout les activités commerciales visant à donner une meilleure visibilité à l'ensemble des intervenants économiques et encadrer et réguler les activités

commerciales. «Le but étant, enchaîne-t-il, d'améliorer la gouvernance des affaires économiques et d'éviter surtout toutes les dérives qui ont été constatées par le passé, à l'exemple de la spéculation et des positions de monopoles sur le marché».

Hadeif a rappelé que ce texte traduit un engagement pris par le président de la République, qui a donné des instructions fermes au gouvernement pour élaborer cette loi et disposer, par conséquent, d'un environnement commercial qui veille aux règles de la concurrence loyale et à protéger le consommateur. Mieux, il estime que cet avant-projet va amener les dispositions de régulation du marché à travers une révision des marges relatives à la traçabilité, à l'identification des produits et au système de facturation. «Il est très important pour l'Algérie, dans son projet de transformation économique, de disposer d'instruments qui veillent à assurer une concurrence équitable, laquelle constitue un gage envers les opérateurs économiques qui activent dans la sphère formelle et envers les partenaires internationaux»,

souligne-t-il. En somme, l'expert affirme que cette loi va tirer les leçons des manquements dans l'exercice des missions des instances habilitées à contrôler le marché. Il suppose que le texte va instaurer des mécanismes opérationnels qui vont veiller à l'application de la loi et accompagner l'élan du développement économique national. L'économiste Houari Tigharsi explique, quant à lui, que cet avant-projet est de nature à réguler le marché national, les prix et même la qualité des produits. Le texte intervient, selon lui, pour réguler le volet qualitatif et quantitatif du marché et surtout remédier à la question de l'instabilité des prix, à travers un plafonnement qui absorberait les failles enregistrées en ce sens. Il rappelle l'existence déjà d'une loi sur la concurrence «qui souffre malheureusement d'ambiguïté» et d'un Conseil de la concurrence supposé réguler le marché et sanctionner les pratiques anticoncurrentielles qui portent atteinte à l'économie nationale.

■ Aya Malak

La Société nationale de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) et l'américain General Electric (GE) ont décidé d'étendre leur partenariat stratégique à travers leur société commune, en vue de développer les infrastructures du réseau électrique. En effet, les deux parties ont procédé, hier à Alger, à la signature des contrats et annexes de partenariat pour la production d'équipements de postes électriques de haute et très haute tension. La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la direction générale de Sonelgaz, en présence de nombre de cadres dirigeants des deux sociétés.

Le président-directeur général du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, s'est félicité de cette signature synonyme d'une «nouvelle étape» de diversification de leur coopération pour la fabrication de «postes électriques de haute et très haute tension jusque-là importés aux prix forts». Il a expliqué que cette nouvelle usine, première en Afrique, sera détenue à hauteur de 51% par Sonelgaz et à 49% par General Electric.

Il a ajouté que la démarche confirme aussi la volonté des deux sociétés à donner un nouvel élan à leur partenariat entamé en 2014 avec la création d'une société mixte «General Electric Algeria Turbines», pour la fabrication de composants de turbines et le montage de turbines à gaz et à vapeur pour la mise en service de centrales électriques, à travers son usine à Aïn Yagout à Batna. Il a estimé que cette «nouvelle trajectoire» du partenariat entre les deux parties va dans «le sens de la mise en œuvre» des orientations des hautes instances du pays en matière d'intégration nationale et permettra la domicilia-

SONELGAZ-GENERAL ELECTRIC

Cap sur la fabrication de postes électriques de haute tension

tion progressive de la fabrication des équipements et matériels (haute et très haute tension) et des ouvrages de transport de l'électricité. Il a affirmé que le partenariat est bénéfique à bien des égards. Il permettra un transfert de savoir-faire et d'expertise, l'augmentation du potentiel national d'export de ces types d'équipements à terme et la réduction de la facture d'importation du pays.

Relevant la demande croissante pour ce type d'équipements au vu des grands projets d'investissement au niveau national et des projets de développement local, il a jugé nécessaire de «les fabriquer localement en raison de la difficulté de s'en procurer sur le marché international et de leur coût élevé en devises». Selon lui, le groupe Sonelgaz a besoin de près de 100 équipements de ce type chaque année pour répondre aux demandes de raccordement électrique au niveau national. Il a rappelé que le groupe avait récemment électrifié 38 nouvelles zones industrielles et 58 zones d'activité, outre les projets visant à porter la capacité de production du réseau électrique à 32.000 mégawatts. «Nous allons devenir autonomes par rapport à la construction d'ouvrages et devenir à terme exportateurs. Nous allons encore diversifier notre partenariat et répondre aussi efficacement aux besoins d'autres créneaux»,

a-t-il fait appuyer. Et de rappeler que le groupe Sonelgaz a atteint en 2023 un niveau des exportations estimé à plus de 219 millions d'euros. De son côté, le président-directeur général des activités systèmes d'électrification de GE Vernova (filiale du groupe américain spécialisée dans les solutions réseaux), Philippe Piron, a exprimé son engagement de renforcer la coopération avec Sonelgaz. Il a souligné que l'objectif est de déployer des

technologies avancées de solutions de réseau en Algérie qui permettront de moderniser le réseau du pays, améliorer son efficacité et accélérer la transition énergétique.

Il s'agit, aussi, à ses dires, de localiser la production de réseau et favoriser le développement des talents locaux et créer des opportunités d'emplois. Le directeur exécutif des services énergétiques pour l'Asie du Sud, le Moyen-Orient et l'Afrique, Joseph Anis, a, quant à lui, souligné que la signature de cet accord reflétait «la disposition du groupe américain à investir davantage en Algérie, à contribuer au développement de plus de capacités industrielles et à la localisation de la production d'équipements dans le cadre d'un projet intégré».

■ Amokrane H.

SAISON ESTIVALE Sonelgaz rassure

Le président-directeur général du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a rassuré hier à Alger sur la fiabilité du réseau électrique à l'approche de la saison estivale. S'exprimant lors d'un point de presse en marge de la cérémonie de signature de contrats avec l'américain General Electric, le responsable a indiqué que tous les moyens sont mobilisés pour couvrir la demande en électricité en été prochain, et ce, pour éviter les coupures durant cette saison qui enregistre généralement des niveaux de consommation records. Adjal a indiqué qu'un plan a été élaboré pour éviter toutes les pannes enregistrées au cours de l'été 2023, appelant, toutefois, les citoyens à rationaliser leur consommation. Le PDG a rappelé que malgré la hausse significative, l'année dernière, des températures dépassant les 50 degrés et la forte demande d'électricité, l'entreprise a pu maîtriser la situation.

■ A. H.

ELIAS AKHAMOK, SPÉCIALISTE DES MALADIES INFECTIEUSES

«Il faut valoriser les médecins de l'extrême Sud»

LA RÉALISATION DE STRUCTURES DE SANTÉ est une priorité pour le Sud et les régions reculées avec le souci principal de se rapprocher du citoyen, a indiqué, hier, le chef du service des maladies infectieuses à l'établissement public hospitalier (EPH) de Tamanrasset, Elias Akhamok.



«Il y a une véritable politique de rattrapage en matière de structures sanitaires dans le grand Sud», a souligné le responsable sur les ondes de la Radio algérienne, relevant une accélération de la réalisation de projets gelés depuis plusieurs années. «L'EPH de Tamanrasset compte 240 lits et celui d'In Guezam 60 lits est en cours de réalisation. Des communes et les nouvelles wilayas du Sud sont dotées d'infrastructures et de personnel», se félicite-t-il. Concernant la cartographie sanitaire, Akhamok explique que le souci principal demeure le rapprochement du citoyen des centres de santé et fait état du renforcement de l'action sociale.

«L'urgence est de rétablir cette proximité et valoriser les médecins de l'extrême Sud», a-t-il affirmé, avant de plaider pour l'acquisition d'une IRM à Tamanrasset. «La micro-spécialité doit toucher tous les Algériens», a-t-il ajouté. Et pour cause, «les besoins du citoyen ont évolué, et au Sud beaucoup de couples n'arrivent pas à enfanter, d'où la nécessité de pallier ce problème en rapprochant ces derniers des structures de santé et leur permettre de se soigner», ajoute-t-il. Au sujet du service public, le spécialiste estime que pour le Sud, il doit être réactualisé et non aboli. «Un médecin qui se retrouve sans moyens

va régresser. Il doit être accompagné dans de grands hôpitaux et bénéficier de formation continue et autres avantages», soutient-il. Pour lui, de nouveaux pôles sanitaires doivent être construits.

«40% DES PATIENTS NE SONT PAS ALGÉRIENS»

Se faisant, le défenseur d'une formation locale qui tient compte de la particularité de chaque région, juge nécessaire de ne plus appliquer le système de santé classiques des années 80/90. Ainsi, au sujet des pathologies qui caractérisent chaque région du pays, il cite comme exemple la diphtérie qui s'est amplifiée en 2023. «Il ne faut pas oublier que l'Algérie est un pays africain et que cette épidémie avait commencé au Niger avant d'arriver chez nous. Nos médecins doivent savoir ce qui se passe chez nous et dans les pays limitrophes», insiste-t-il, rappelant qu'à l'hôpital de Tamanrasset, 40% des patients ne sont pas des Algériens. «Il faut réactualiser la vaccination, mais aussi former des médecins généralistes qui sont la base et qui peuvent intervenir contre les maladies émergentes, comme le choléra», a-t-il insisté. Il faut développer le système de santé pour faire face à ces nouveaux paramètres, conclut-il.

■ Rym Harhoura



AUTOMÉDICATION

Lancement d'une campagne de prévention des risques

Une campagne de sensibilisation et de prévention des risques de l'automédication a été lancée hier à Constantine, dans le cadre des journées portes ouvertes sur le secteur de la santé organisées au titre de la Semaine nationale de prévention (du 15 au 21 avril). Initiées par la tutelle, des séances d'information et d'orientation visant à changer les mauvais réflexes liés à l'utilisation abusive de médicaments qui menacent la santé publique sont prévues, a déclaré le Dr Bouchera Hariz, médecin généraliste, coordinatrice des structures de santé relevant de l'établissement public de santé de proximité (EPSP) Bachir-Mentouri de Constantine. La consommation de médicaments des personnes âgées hors prescription médicale mérite une attention particulière, étant donné qu'une grande partie de cette catégorie souffre d'une ou de plusieurs maladies chroniques, a fait remarquer la même praticienne lors de cette manifestation tenue à la place Ahmed-Bey, au chef-lieu de wilaya.

INONDATIONS DANS DES WILAYAS DU SUD

Caravane de solidarité au profit des sinistrés



Le coup d'envoi d'une caravane de solidarité au profit des sinistrés des inondations ayant récemment touché certaines wilayas du Sud du pays a été donné hier à Alger. A cette occasion, le président de l'association caritative El Baraka, Ahmed Brahimi, a précisé que «cette caravane humanitaire d'urgence, comprenant 1.400 colis alimentaires et 300 unités de matelas et de couvertures, est destinée aux sinistrés des inondations ayant récemment touché El Oued, Ouargla et Touggourt». Il s'agit également d'un camion chargé de 300 colis alimentaires destinés aux familles démunies dans la wilaya de Tindouf», a-t-il ajouté. Brahimi a, par ailleurs, fait savoir que son association avait pu acheminer neuf camions chargés de tentes et de dattes vers la bande de Ghaza via le point de passage de Rafah, ajoutant que trois autres camions devraient être acheminés vers Ghaza, ce mercredi (hier : ndlr), dans le cadre de la campagne de solidarité lancée par l'association depuis le début de l'agression sioniste contre Ghaza. Toutes ces actions caritatives et humanitaires menées par l'association reflètent «les valeurs d'entraide et de solidarité qui animent le peuple algérien, tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur», a-t-il soutenu, saluant «les efforts des pouvoirs publics en matière d'accompagnement de ces actions caritatives contribuant à la consolidation de l'unité nationale et au renforcement de l'esprit de solidarité et de cohésion entre les membres de la société».

INTEMPÉRIES À GHARDAÏA

Plus d'une quarantaine d'interventions de la Protection civile

Plus d'une quarantaine d'interventions ont été effectuées pour sauver des personnes piégées par la montée des eaux, suite aux fortes chutes de pluies qui se sont abattues, du vendredi au lundi derniers, sur l'ensemble du territoire de la wilaya de Ghardaïa et les zones avoisinantes, sans enregistrer de pertes humaines, ont indiqué hier les services de la Protection civile (PC).

Ces pluies, qui n'ont pas causé de perte humaine, ont enregistré plus d'une quarantaine d'interventions de la Protection civile pour sauver des personnes piégées par la montée des eaux dans leurs véhicules, maisons et champs à Metlili, Zelfana, Seb Seb, a-t-on précisé. Selon les services de la direction des ressources en eau, la région de Ghardaïa a connu une forte pluviosité durant quatre jours avec un cumul de plus de 27 mm à Beriane, 36 à Daya Ben Dahoua, 41 au centre de Ghardaïa et 46 mm dans la région de Guerrara.

Le sud de Ghardaïa (Metlili, Mansoura et Zelfana) a connu de fortes précipitations qui ont causé des ruissellements sur la chaussée et les cours d'eau secondaires sont sortis de leur lit, ce qui a entraîné une perturbation de la circulation sur plusieurs axes routiers. Ces pluies accompagnées d'une baisse de température ont été accueillies avec satisfaction et soulagement par les agriculteurs et éleveurs. Ces précipitations ont un impact positif sur les cultures, les plantations, les parcours d'élevage et les ressources en eau, a indiqué El Hadj Cheikh, agriculteur à Metlili qui ne cache pas sa satisfaction, espérant le développement des truffes



dans les hamadas de Ghardaïa. «On attendait avec beaucoup d'impatience ces pluies afin qu'elles alimentent les nappes et puits dans la région qui ont été sensiblement affectés par un déficit important en eau», a expliqué le même agriculteur.

Sans la pluie, les nappes et les puits s'assèchent ce qui engendre une menace sur l'agriculture et l'élevage de bétail dans la région, a indiqué de son côté Hadj Ishak, agriculteur à la tête d'une exploitation familiale à El Ateuf. «La

situation était très préoccupante», avec le manque de pluviosité dans plusieurs périmètres agricoles qui marquent sensiblement les rendements des récoltes, estime Hadj Ishak ajoutant que l'inquiétude a touché même les éleveurs qui constatent la raréfaction du fourrage et de l'herbe.

Pour la majorité de la population, ces précipitations font naître l'espoir et augurent une bonne saison agricole et une récolte abondante de truffes très prisées par les habitants de la région.

BLIDA

Des ateliers et projets pour préparer la rentrée scolaire

LE SECTEUR de l'éducation de la wilaya de Blida se trouve sur plusieurs fronts pour pouvoir répondre au déficit qu'il connaît en matière de structures éducatives, surtout après la réalisation de nouveaux pôles urbains notamment à Meftah, Safsaf, Sidi Serhane, Bouarfa, Bouinan et autres nouveaux sites d'habitation qui demandent en urgence la réalisation de structures éducatives pour pouvoir inscrire les élèves.



C'est une course-contre-la montre qui est engagée actuellement, par le wali de Blida, Brahim Ouchane, qui organise des réunions avec les responsables du secteur de l'éducation ainsi que des sorties sur le terrain pour inspecter et s'enquérir du taux de réalisation des projets en cours et ceux qui devront être lancés prochainement en insistant sur le respect des normes et des délais de réalisation. Pour faire face à cette urgence, la direction de l'éducation organise des ateliers en vue de bien préparer la prochaine rentrée scolaire 2024-2025 et d'assurer aussi la bonne organisation des examens, notamment le passage en cinquième, le BEM et le Baccalauréat.

Selon Rabah Djemai, responsable du service de la programmation au niveau de la direction de l'éducation, 11 groupements scolaires seront réceptionnés dès la prochaine rentrée scolaire

en majorité dans les nouveaux pôles urbains, notamment celui de Sidi Serhane, le centre de Bouarfa, Bouinane et le quartier de Sidi Moussa à Miramene, commune de Blida.

Le même responsable annonce la réception, prochainement, d'un lycée et d'un CEM au niveau du site 5.340 logement à Safsaf pour accueillir les enfants des familles ayant bénéficié de logements, ainsi qu'un CEM au niveau du site Haouch E'rih. Dans son plan d'action, la direction de l'éducation prévoit également l'inscription de 127 opérations d'extension de classes primaires, dont 59 nouvelles classes seront réceptionnées dès la prochaine rentrée scolaire, et l'inscription de dix nouvelles

cantines dont quatre seront réceptionnées également à la prochaine rentrée scolaire. Pour ce qui est du deuxième palier, la direction de l'éducation a inscrit dans son programme la réalisation 22 CEM dont deux seront réceptionnés cette année et 20 classes d'extension dont 8 seront également fin prêtes avec la réalisation de 12 lycées dont deux structures seront réceptionnées avec 3 classes d'extension sur les 17 programmées. Même si le secteur de l'éducation de la wilaya de Blida compte dans son patrimoine 654 structures éducatives composées de 432 écoles primaires, 162 CEM et 60 lycées, le phénomène de la surcharge des classes demeure toujours avec une moyenne de 40 élèves par

classe. Selon Mohamed Sayeh, responsable du service de l'organisation éducative au niveau de la direction de l'éducation, 90 structures éducatives souffrent du problème de la surcharge dans les classes dont 20 écoles primaires, 93 CEM et 9 lycées. Pour alléger cette pression sur les classes, la direction de l'éducation a adopté un système de rotation qui permettra aux élèves des différentes classes de suivre les cours en permutation.

PLUS DE 88.000 ÉLÈVES BÉNÉFICIAIRES DE REPAS

Au sujet des cantines scolaires, la direction de l'éducation enregistre de nouveaux élèves inscrits pour bénéficier de repas. Dans les dernières statistiques, on compte un total de 88.510 élèves scolarisés qui bénéficient d'un repas dans les cantines scolaires dont 80.000 servis à travers le budget et plus de 8.500 repas pris en charge par la wilaya de Blida. Même si les responsables de l'éducation rappellent que les repas scolaires sont destinés en priorité aux élèves qui bénéficient de la prime scolaire de 5.000 DA, Brahim Ouchane, wali de Blida, a donné des instructions pour que les repas soient distribués à la totalité des élèves dès la prochaine rentrée scolaire.

Il a également instruit ses services pour que les écoles qui sont dépourvues de cantines soient dotées de cabines sahariennes ou d'utiliser les cantines des écoles les plus proches. La wilaya de Blida a dégagé également une enveloppe conséquente pour les opérations de rénovations des structures éducatives des trois paliers ainsi que l'aménagement d'espaces pour permettre aux élèves de pratiquer à des activités sportives.

■ M. Benkeddada

PUB



MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMÉLIORATION ET DU DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT
A.A.D.L

SPA.AADL.GEST.IMMO au capital social de : 10.000.000,00 D.A

NIF : 16185708011

Antenne régionale Alger EST



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

Conformément à l'article 58 de la procédure d'achat et de passation des marchés de la filiale SPA. AADL. GEST-IMMO.

Suite à l'avis d'annulation du lot N°04 publié dans les quotidiens nationaux EL MASSA et l'HORIZON le 09/01/2024, L'antenne régionale d'Alger « EST », de la filiale SPA AADL GEST IMMO, porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°05/SPA.AADL.GEST-IMMO/2023, paru dans les quotidiens nationaux, EL MASSA et l'HORIZON le 16/05/2023, portant sur les travaux de réfection d'étanchéité des 31 terrasses inaccessibles et remplacement des citernes des immeubles des sites AADL, situés dans la wilaya de TIZI OUZOU, répartis en six (06) lots, au profit de l'antenne régionale d'Alger EST, de la filiale SPA AADL GEST IMMO, que l'attribution provisoire du lot N°04 se résume dans le tableau suivant :

N° Lot	Site	Nbr. De terrasses concernées par les travaux	Attributaire provisoire du marché NIF attributaire	Note technique /100	Montant de l'offre en T.T.C	Montant de l'offre retenue après correction en T.T.C	Critère du choix de l'offre	Délai d'exécution
04	TAMDA	06	AMMARI AHMED 1691618008091150	57,84	11.671.758,00	11.671.758,00	4 ^{ème} Moins disant	77 Jours

Les soumissionnaires désireux de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités à se présenter au niveau du bureau des marchés sis à la cité AADL des 5.000 logements KERROUCH bâtiment 11 REGHAIA, dans les trois (03) jours, à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la filiale, sise à la direction générale, site AADL 416 Logts. Bat. C GUE DE CONSTANTINE, KOUBA, ALGER, dans les cinq (05) jours qui suivent la date de l'avis d'attribution provisoire, de la première parution dans l'un des quotidiens.

Si le cinquième (5^{ème}) jour de recours coïncide avec un jour férié légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

■ Horizons : 18-04-2024 - Anep 2416101180



Société Algérienne de Technologie de l'Information et de la Communication
SATCOM SPA

14, Rue SAIDI Ahmed, Complexe d'Algérie Telecom, Bordj El Kiffan, Alger

NIF:000216001841341

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
N° 06 /DG/SATICOM/2024

La Société Algérienne de Technologie de l'Information et de la Communication SATICOM SPA lance un avis d'Appel d'offres national et international ouvert avec exigence de capacités minimales en vue de la conclusion d'un marché à commande pour LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE PANNEAUX LED REPARTIS en deux lots :

Lot N°01 : Panneaux LED OUTDOOR de différents types avec leurs structures, boîtiers de diffusion et armoire électrique

Lot N° 02 : Panneaux LED INDOOR de différents types avec leurs structure, boîtiers de diffusion et armoire électrique.

Cet appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, est destiné à toute entreprise morale de droit Algérien, ayant la qualité de fabricant, distributeur officiel, vente en gros ou importateur, spécialisée dans le domaine du présent cahier des charges, justifié par la présentation du registre de commerce.

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de la somme de : dix mille dinars (10 000,00 DA) non remboursable au compte de SATICOM SPA : n° 001 00640 0300001287 76, ouvert auprès de la Banque Nationale d'Algérie - Agence Bordj El Kiffan (640) - Avenue du 1^{er} Novembre, 16120, Bordj El Kiffan, Alger ;

Le retrait des cahiers des charges peut s'effectuer par le candidat ou son représentant dûment mandaté, sur présentation d'une copie du registre de commerce et le reçu de versement au niveau de l'adresse ci-après :

Société Algérienne de Technologie de l'Information et de la Communication SATICOM SPA
14, Rue SAIDI Ahmed, Complexe d'Algérie Telecom, Bordj El Kiffan, Alger
Tel/Fax : 023 97 42 76

Les offres sont composées de trois dossiers : Un dossier administratif, une offre technique et une offre financière. Ces dossiers doivent comporter tous les documents exigés à l'article 14 du cahier des clauses administratives générales.

Les dossiers administratifs, les offres techniques et les offres financières contiendront deux exemplaires (originale + 01 copie), seront fermées et cachetées séparément dans trois (03) enveloppes indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier administratif » « Offre technique », « Offre financière ».

Ces enveloppes sont intégrées dans une enveloppe extérieure anonyme ne portant que les mentions suivantes :

Appel d'offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales
N° 06 /DG/SATICOM/2024

LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE PANNEAUX LED REPARTIS en deux lots.
(A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Société Algérienne de Technologie de l'Information et de la Communication SATICOM SPA
14, Rue SAIDI Ahmed, Complexe d'Algérie Telecom, Bordj El Kiffan, Alger

La durée de préparation des offres est fixée à Vingt Et Un (21) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel dans les quotidiens nationaux.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres tel qu'indiqué ci-dessus, au plus tard à 12 H 00. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (Vendredi ou Samedi), la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis à laquelle les soumissionnaires sont invités à assister aura lieu en séance publique le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14h00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

■ Horizons : 18-04-2024 - Anep 2416101153

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

33.899 morts et 76.664 blessés depuis le 7 octobre 2023

LE BILAN DE L'AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA continue à s'alourdir chaque jour un peu plus. Hier, des sources médicales ont annoncé 33.899 morts, majoritairement des enfants et des femmes, et 76.664 blessés. C'est la macabre statistique actualisée quotidiennement depuis le 7 octobre 2023.

L'occupation a commis 6 massacres contre des familles dans la bande de Ghaza, tuant au moins 56 personnes en plus de 89 blessés au cours des dernières 24 heures. De même, est-il rappelé, des milliers de victimes sont toujours sous les décombres et sur les routes, alors que les ambulances et les équipes de la protection civile n'ont pu leur porter secours. L'entité sioniste a également imposé un blocus total sur la bande de Ghaza, laissant sa population, en particulier les habitants du nord de l'enclave palestinienne, au bord de la famine. L'agression génocidaire sioniste a, en outre, provoqué le déplacement interne de 85% de la population de Ghaza, en raison de graves pénuries de nourriture, d'eau potable et de médicaments, tandis que 60% des infrastructures de l'enclave ont été endommagées ou détruites, selon l'ONU. L'occupant sioniste, qui poursuit ses crimes génocidaires, se refuse aussi à entendre les nombreux appels lancés en vue d'un cessez-le-feu et ce en dépit de l'adoption d'une résolution dans ce sens par le Conseil de sécurité.

DES APPELS SANS ÉCHOS

L'Organisation de la coopération islamique (OCI) a exprimé hier sa préoccupation face à l'intensification des campagnes de détention arbitraire menées par l'occupation sioniste dans les territoires palestiniens, appelant à davantage d'efforts pour mettre fin aux crimes de guerre sionistes contre les prisonniers palestiniens.

S'exprimant à l'occasion de la Journée du prisonnier palestinien, l'OCI a renouvelé sa condamnation des pratiques de l'occupation sioniste, qui ont conduit à la mort en martyrs de 16 détenus palestiniens dans les prisons de l'occupation depuis le 7 octobre 2023, en plus de 27 détenus de la bande de Ghaza à la suite de tortures et négligence médicale. L'organisation a, dans un communiqué,

appelé « la communauté internationale et les institutions compétentes des droits de l'homme à assumer leurs responsabilités et à œuvrer pour obliger les autorités d'occupation à traiter les détenus palestiniens conformément aux Conventions de Genève, au droit international humanitaire et à toutes les dispositions des conventions internationales pertinentes ».

L'OCI a également appelé à une enquête sur tous les crimes de l'occupation sioniste contre les détenus, réitérant « sa solidarité et son soutien aux droits des détenus palestiniens, ainsi que sa détermination et son engagement à œuvrer pour transmettre leur message et leurs souffrances à la communauté internationale afin d'obtenir liberté et justice ».

De son côté, le ministre italien des Affaires étrangères, Antonio Tajani, a appelé hier l'entité sioniste à cesser son agression génocidaire contre la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse Wafa.

Dans une interview au quotidien La Stampa, le chef de la diplomatie italienne a indiqué que l'heure était venue pour instaurer un cessez-le-feu dans la bande de Ghaza. « Un cessez-le-feu est nécessaire maintenant », a-t-il déclaré, appelant l'entité sioniste à mettre fin à son agression qui a « grandement affecté les citoyens palestiniens ».

DES VIOLENCES INACCEPTABLES

Pour sa part, le Royaume-Uni a appelé à la fin des violences « inacceptables » commises par les colons en Cisjordanie occupée contre des civils palestiniens, appelant l'occupation sioniste à poursuivre les responsables de ces attaques, a également rapporté hier Wafa. Le ministre britannique des Affaires étrangères a déclaré mardi dernier, dans un communiqué que « le Royaume-Uni est préoccupé par les niveaux de violence en Cisjordanie occupée », en référence aux récentes agressions perpétrées par les colons dans les territoires palestiniens occupés. Le ministère bri-



tannique a ajouté : « Les attaques violentes lancées par des colons extrémistes ont entraîné la mort de quatre Palestiniens », en plus de la blessure de plus de 75 autres et ont causé de graves dommages matériels. Pour rappel, les colonies en Palestine oc-

cupée sont toutes illégales au regard du droit international.

Au cours des six derniers mois, plus de 700 attaques de colons soutenues par les forces de l'occupation sionistes, contre des Palestiniens, ont été enregistrées en Cisjordanie occu-

pée, y compris à Al Qods-Est, selon le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), tandis qu'au moins 1.244 Palestiniens, dont 600 enfants, ont été déplacés en raison de la violence des colons dans les territoires occupés.

AIDES HUMANITAIRES À GHAZA ET À LA CISJORDANIE

Lancement d'un appel de fonds mondial de 2,8 milliards de dollars

L'ONU a lancé, hier, un appel de fonds mondial de 2,8 milliards de dollars au profit des Palestiniens de Ghaza et de la Cisjordanie occupée, a annoncé mardi dernier, un haut responsable onusien. « L'appel répond aux besoins de financement humanitaire jusqu'à fin 2024 », selon Andrea De Domenico, chef du Bureau de coordination des affaires humanitaires (Ocha) dans les Territoires palestiniens occupés. « Avec l'ensemble de la communauté humanitaire, nous lançons un appel de 2,8 milliards de dollars pour soutenir les trois millions de personnes identifiées en Cisjordanie et à Ghaza », a-t-il ajouté, précisant que « 90% de cette somme est destinée à Ghaza ». De Domenico a fait savoir que le plan initial était de 4 milliards de dollars pour 2024, mais que le budget avait été réduit compte tenu de la « capacité limitée » de distribution de l'aide humanitaire, en raison des restrictions imposées par l'occupant sioniste.

UNION INTERPARLEMENTAIRE ARABE

Appel à dénoncer les graves exactions commises contre les détenus palestiniens

L'Union interparlementaire arabe (UIPA) a exhorté, hier, les organisations internationales de défense des droits de l'homme et toutes les parties concernées à assumer leurs responsabilités pour dénoncer les graves exactions incessantes commises à l'encontre des prisonniers palestiniens, qui subissent les formes de torture les plus odieuses dans les geôles de l'occupation sioniste. L'UIPA a indiqué, dans un communiqué rendu public à l'occasion de la Journée des prisonniers palestiniens, qui coïncide avec le 17 avril de chaque année, signé par son président, Brahim Boughali, président de l'Assemblée populaire nationale (APN), que « la consignation des crimes de l'occupation sioniste n'est plus suffisante, et il est désormais impératif d'agir pour amener les responsables de ces crimes à un cessez-le-feu immédiat (à Ghaza) et les traduire en justice », mettant en garde contre la poursuite des actes de génocide et de famine contre les Palestiniens. Dans ce cadre, le communiqué a souligné l'appui de l'UIPA « à toute initiative de soutien aux prisonniers palestiniens et à augmenter le niveau de soutien à la cause palestinienne, pour que le peuple palestinien jouisse de ses droits légitimes, notamment l'établissement de son Etat indépendant sur les frontières du 4 juin 1967 avec El-Qods comme capitale ».

COMMENTAIRE

UN DÉNI DE PLUS

Par Selma M.

Toute honte bue, le Premier ministre de l'entité sioniste a récusé, hier, toute « allégation » de famine dans la bande de Ghaza. Ainsi donc, à l'en croire, tous les rapports des organisations internationales, qui font état d'une situation humanitaire catastrophique dans l'enclave palestinienne aggravée par la famine, seraient faux. Il est vrai que l'entité sioniste a toujours été dans la négation. Pour autant, il lui sera difficile de nier ce que le monde entier constate tant ce qu'elle tente d'occulter est documenté par l'image et les écrits d'organisations humanitaires et d'agences onusiennes. « Le gouvernement sioniste utilise la famine imposée aux civils comme méthode de guerre dans la bande de Ghaza occupée, ce qui constitue un crime de guerre », a dénoncé Human Rights Watch en mars dernier. Et de souligner que les forces de l'occupant bloquent

délibérément l'approvisionnement en eau, nourriture et carburant ; en même temps, elles entravent intentionnellement l'aide humanitaire, rasant des terrains agricoles et privent la population civile des biens indispensables à sa survie. Dès lors, comment peut-on prétendre le contraire ? Il y a moins d'une semaine, un autre expert a témoigné de la gravité de la situation qui prévaut à Ghaza. A une question de savoir si Ghaza est en famine, il a répondu, sans la moindre hésitation, « oui ». Et d'ajouter que « les preuves des conditions de vie catastrophiques » à Ghaza, telles que décrites par la Cour internationale de justice le 28 mars, sont abondantes et que dans son évaluation publiée le 18 mars dernier, la Classification intégrée des phases de sécurité alimentaire (IPC) conclut que chacun des trois seuils de famine a été dépassé ou est susceptible d'être dépassé de manière imminente dans le nord de Gaza et dans les gouvernorats de la bande de Gaza : le seuil de famine pour l'insécurité alimentaire aiguë a été dépassé. Déjà, largement dépassé, il est fort probable que le seuil de famine pour la

malnutrition aiguë ait également été dépassé, et le seuil de famine pour la mortalité devrait s'accroître et être dépassé de manière imminente. Pour ces raisons, l'IPC a conclu : « La famine devrait se déclarer à tout moment d'ici mai 2024. » L'ensemble de la population de la bande de Ghaza, y compris également les gouvernorats de Deir al Balah, Khan Younes et Rafah, est confrontée à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë (IPC 3 ou supérieur). Il est difficile de croire à la complaisance de cet expert ou à celle des ONG qui sont sur le terrain et qui tirent la sonnette d'alarme depuis des mois en raison du refus de l'entité sioniste de permettre l'acheminement des aides humanitaires destinées à Ghaza. Du reste, le Conseil de sécurité a consacré une séance à cette question, ce qui prouve, si besoin est, que la communauté internationale, quand bien même les dirigeants du monde n'ont pas déclaré l'état de famine à Ghaza, n'est pas dupe et que les allégations du responsable sioniste ne pourront pas le disculper et le blanchir.

■ S. M.

BOUFARIK

Ouverture d'un marché couvert

LE WALI DE BLIDA, BRAHIM OUCHANE, a mis fin à l'anarchie et à la dégradation du cadre de vie des citoyens par les commerçants de fruits et des légumes, et ce, en procédant à l'ouverture d'un nouveau marché couvert d'une capacité de plus de 350 places.

Une opération de démolition des emplacements de ces commerces et de transfert des commerçants retenus à travers une liste a été organisée sous les directives du chef de la daïra de Boufarik. Ce dernier a mobilisé tous les moyens, humains et matériels, pour que le transfert des 145 commerçants de fruits et de légumes ainsi que les 45 commerçants de vêtements se fasse dans de bonnes conditions. L'opération de démolition s'est déroulée aussi sous le regard des citoyens qui arrivaient à peine à croire que le marché détruit, appelé «nid des trafiquants de drogue», venait d'être totalement éradiqué. Une campagne de nettoyage a immédiatement été engagée par les services de l'APC et des volontaires pour dégager tous les débris laissés par les commerçants occupant de ce site et retrouver, enfin, la beauté de cette

grande placette que certains ont baptisée place de la Liberté au lieu de place de Cheikh Badaoui. Le mausolée de Sidi Abdelkader, situé au centre de cette placette, a retrouvé, lui aussi, son lustre d'antan après avoir été privé longtemps de lumière, submergé par de pseudo commerçants qui l'avaient transformé en dépôt de cagettes et dépotoir de leurs «clops» de drogue. Lors de ses visites inopinées dans la ville de Boufarik, le wali de Blida a été choqué par la situation anarchique qu'ont provoquée ces commerçants en plein centre-ville, où le stationnement de voitures y est devenu quasi impossible, à cause de ce marché créé temporairement par l'APC pour faire baisser la colère de certains de ces commerçants ayant perdu leur place au marché couvert appelé Gawa. Le propriétaire de ce dernier a décidé de le fermer suite à un incendie dans lequel une personne a trouvé la mort. Pour délivrer la ville de cette anarchie indes-



criptible, Brahim Ouchane a décidé de restituer la centrale d'achat, une surface commerciale d'une grande superficie qui a fait l'objet d'une longue procédure judiciaire avant sa récupération au profit des biens de l'Etat, et d'en aménager une partie pour la transformer en marché de fruits de légumes et autres produits. Des voix se sont, par ailleurs, élevées contre la limitation des places qui ont été

réservées aux commerçants dans le nouveau marché, alors que la surface dégagée pour l'abriter peut en accueillir plus de 300. Enfin, dans la perspective d'une opération de nettoyage de la place de la Liberté, le centre-ville de la ville de Boufarik retrouvera son charme et son calme et la circulation routière sa fluidité.

■ M. Benkeddada

PRÉPARATIFS POUR LA SAISON ESTIVALE

Redécouvrir la ville de Mostaganem

En prévision de la prochaine saison estivale, un nouveau plan de circulation sera élaboré dans la ville de Mostaganem, autour du parc d'attractions et de loisirs Mostaland, a-t-on appris des services de la wilaya. Dans ce cadre, une réunion a été tenue au niveau de la wilaya pour étudier la demande d'un des investisseurs au niveau du parc d'attractions et de loisirs Mostaland, concernant l'ouverture d'une voie sur la RN11 pour faciliter l'accès à un restaurant Drive-in, le premier du genre à l'échelle nationale.

Après la présentation d'un exposé sur le plan d'aménagement du site et l'ouverture d'un accès qui mène vers le restaurant, d'une capacité de 1.000 places, le wali a

ordonné l'élaboration d'un nouveau plan de circulation autour du parc d'attractions et de loisirs en prévision de la saison estivale et réduire ainsi la congestion autour des diverses structures de divertissement qu'il contient, dont le nouveau restaurant.

Le même responsable a donné des instructions sur une variante liée à l'étude, comme option pour le transfert des parkings des taxis à l'entrée du restaurant et interdire l'arrêt des autobus et des véhicules à l'entrée du parc Mostaland, avec l'engagement de l'entreprise de gestion du projet, à qui seront remises les autorisations d'exploitation, de placer un écran d'affichage pour orienter les citoyens et faciliter la circulation routière, a

ajouté la même source. Ce projet d'investissement, qui entrera bientôt en service, contribuera à la création de plus de 150 emplois, sachant qu'il sera le plus grand centre de restauration au niveau national avec des normes internationales, a-t-on expliqué.

A rappeler que les différentes composantes et équipements du parc Mostaland, à l'instar du zoo, ses attractions, jeux, divertissements et loisirs, son lac artificiel, ses restaurants et cafés, ont accueilli, notamment en période de pointe, plus de 2 millions de visiteurs durant la saison estivale et les vacances scolaires d'automne, a-t-on fait observer.



CYBERCRIMINALITÉ

Journée d'étude sur les méthodes de prévention

Dans le cadre de la célébration de la Journée du savoir (Youm Al Ilm), le 16 avril de chaque année, la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a organisé, en coordination avec l'université de Boumerdès, une journée d'étude sur les méthodes de prévention de la cybercriminalité, sous le thème «Sécurité nationale et les cyberdéfis à la lumière des innovations modernes», et à laquelle ont pris part une panoplie d'experts ainsi que plusieurs personnalités et étudiants. Animée par des responsables des équipes de cybercriminalité relevant de la direction de la police judiciaire de la Sûreté de la wilaya de Boumerdès et des professeurs de la même université, cette journée d'étude vise à améliorer le sentiment de sécurité des adeptes des espaces virtuels, afin d'éviter les cyber-pièges à la lumière des innovations et des développements modernes observés dans ce domaine. Parallèlement à cette conférence, les organisateurs ont réservé un pavillon dans lequel ont été exposés des équipements dédiés à la lutte contre ces crimes des temps modernes pour permettre aux étudiants de visualiser les moyens technologiques modernes adoptés par les services de police, et également diverses publications réalisées par des fonctionnaires de la Sûreté nationale et enregistrées auprès de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA). Dans ce sillage, la police algérienne a accompagné 426 étudiants universitaires et chercheurs au cours de la saison académique 2023/2024 dans les phases diplômantes et post-diplômantes, en leur fournissant des données liées à l'activité des services de sécurité nationale et qui relèvent de leurs études universitaires, en plus d'avoir mis à leur disposition des références et autres ouvrages scientifiques qui contribuent à enrichir leurs recherches scientifiques.

■ S. S.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS

Arrestation de deux suspects et saisie de 6.000 capsules psychotropes à Blida

Dans le cadre de la lutte contre la délinquance sous ses diverses formes, notamment le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes, l'équipe de recherches et d'intervention de la police judiciaire relevant de la sûreté de la wilaya de Blida a pu arrêter deux personnes activant au sein d'un réseau criminel spécialisé dans la promotion de substances psychotropes.

C'est à la suite d'une information indiquant la présence d'une voiture de tourisme avec à son bord une personne transportant une quantité de substances psychotropes que

les éléments de la police ont immédiatement pris toutes les mesures de sécurité avec une intensification des opérations de recherche et d'enquête.

Cette intervention a abouti en peu de temps à l'identification du véhicule appréhendé et à l'arrestation de deux personnes de sexe masculin, âgées entre 26 et 27 ans. Après une inspection approfondie dudit véhicule, un sac de vêtements contenant 6.000 capsules de substances psychotropes a été trouvé à l'intérieur du coffre. Dans le cadre de la poursuite de la mission de recherches et

d'investigation des éléments de la police, les autorités judiciaires ont délivré des mandats de perquisition des domiciles des suspects arrêtés.

L'opération a permis la saisie d'une arme de gros calibre prohibée, d'une somme d'argent estimée à 846.000 dinars algériens, ainsi que la saisie de comprimés et de substances psychotropes. Un dossier judiciaire sera complété contre les deux suspects, suite à quoi, ils seront présentés devant les autorités judiciaires régionales compétentes.

■ M. B.

Plus de 3 kg de drogue saisis à Tipasa



Les enquêteurs du service de la police judiciaire, relevant de la sûreté de la wilaya de Tipasa, ont arrêté, dernièrement, deux individus faisant partie d'un réseau criminel, spécialisé dans le trafic de stupéfiants, et ont saisi une quantité importante de cannabis, soit 30 plaquettes. C'est ce qu'a indiqué la cellule de communication de la sûreté de la wilaya de Tipasa qui a précisé que l'un des deux suspects interpellés dans le cadre de cette affaire est sous le coup d'un mandat d'amener pour des crimes similaires. L'enquête a été diligentée suite à l'exploitation de renseignements relatifs aux agissements des membres du réseau criminel en question. L'opération a permis de faire capoter une transaction illégale de vente de 3,06 kg de cannabis. En effet, dès que les deux trafiquants, qui étaient au moment des faits à bord d'un véhicule, avaient remarqué la présence des éléments de la police, ils ont immédiatement tenté de prendre la fuite. Une manœuvre rapidement déjouée par le dispositif de sécurité mis en place. La poursuite de l'enquête a permis de récupérer un deuxième véhicule utilisé par le réseau de trafiquants dans le transport de drogue et de monter un dossier judiciaire à l'encontre des deux suspects pour, entre autres, trafic illégal, stockage et transport de drogue dans le cadre d'un réseau criminel organisé.

■ Amirouche L.

PATRIMOINE CULTUREL ALGÉRIEN

Un trésor à valoriser et préserver

LE PATRIMOINE, matériel ou immatériel, est à un pays ce qu'est le capital à une personne. Il est l'une des bases de l'identité d'une nation et constitue une ressource économique. Il y a des peuples qui vivent de leurs sites archéologiques et de leur passé mythologique. Personne ne peut concevoir un développement du tourisme sans une valorisation du patrimoine.

L'Algérie, carrefour de civilisations, dispose d'un patrimoine culturel d'une richesse inouïe. Cela va de l'architecture traditionnelle de La Casbah ou du M'zab aux ruines romaines de Timgad, Tipasa et Sétif et aux gravures rupestres du Tassili. Le patrimoine, reflet de l'identité culturelle d'une société, témoigne de son histoire, de ses traditions, de ses coutumes et de son mode de vie. Sa préservation permet de maintenir et de transmettre ces éléments identitaires aux générations futures. Le patrimoine matériel - monuments historiques, sites archéologiques et le patrimoine immatériel, - traditions orales et pratiques artisanales, représente un héritage historique précieux qui traduit l'évolution de la société et doit être préservé pour sa valeur historique et éducative.

MULTIPLES ACTIVITÉS À TRAVERS LE PAYS

Dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine, qui s'étend du 18 avril au 18 mai, les directions de la culture et des arts de wilaya ont élaboré des programmes, en collaboration



avec des instituts nationaux, des centres de recherche, des associations culturelles et artistiques. Sous le slogan «Patrimoine culturel et gestion des risques en période de crises et de catastrophes naturelles» plusieurs activités et rencontres mettent en lumière la spécificité du patrimoine culturel de chaque région. Journées d'étude, expositions, visites de sites archéologiques et de monuments historiques, rencontres poétiques,

spectacles artistiques pour enfants et concours dans le domaine du patrimoine seront organisés. À Médéa, les activités seront lancées le 19 du mois en cours avec l'organisation d'un événement intitulé «Printemps culturel et patrimonial de Médéa», dans la région de Dhaya, commune de Tamezguida. La manifestation comprendra plusieurs activités dont une séance patrimoniale qui, le 25 avril 2024, documentera l'histoire du

costume traditionnel local, «El Bernous et El Kachabiya». Le 30 avril 2024, des expositions auront lieu à Berouaghia pour mettre en valeur la spécificité du patrimoine de la ville et de ses environs. Un colloque sur les manuscrits de la wilaya de Médéa est enfin annoncé pour le 7 mai 2024 à la bibliothèque principale de lecture publique. À El Oued, un colloque national sur les manuscrits intitulé «L'importance du patrimoine culturel manuscrit et les moyens de le protéger en cas de catastrophes, de risques et de crises» se déroulera les 13 et 14 mai prochain. Les participants se pencheront sur la problématique du patrimoine culturel manuscrit en Algérie, les risques et les catastrophes auxquels il est confronté et les mécanismes garantissant sa protection. Selon les organisateurs, l'objectif est de souligner l'importance du patrimoine culturel manuscrit, une richesse nationale qui doit être préservée.

À Laghouat, une rencontre nationale intitulée «Le patrimoine culturel matériel algérien» est programmée pour le mois de mai prochain afin de mettre en lumière les richesses de l'Algérie en termes de vestiges matériels de différentes civilisations et de contribuer à la préservation du patrimoine. L'événement abordera l'urbanisme et l'architecture dans le patrimoine national, l'artisanat, les industries traditionnelles, les extensions du patrimoine culturel, la mise à jour de la carte archéologique des monuments et des sites archéologiques, le patrimoine algérien et le tourisme, les mécanismes et moyens d'exploitation des sites et des monuments historiques et archéologiques, les expériences pionnières dans l'exploitation du patrimoine culturel qui, durant tout un mois, sera un centre d'intérêt.

■ Samira Belabed

SÉTIF

Les Journées internationales du cinéma du 4 au 7 mai



Sétif abritera, bientôt, les 5^{es} journées internationales du cinéma qui réuniront des œuvres produites dans une vingtaine de pays, a indiqué le responsable de l'Office communal de la culture et du tourisme, initiateur de la manifestation. Khaled Mehennaoui a précisé, dans une déclaration, que cet événement, organisé sous le slogan «Un film pour demain», mettra en compétition 21 films dans le cadre d'un concours doté de quatre prix, en l'occurrence l'Epi d'or, l'Epi d'argent et l'Epi de bronze, en plus d'un prix spécial du jury. Les journées, organisées en coordination avec l'Assemblée populaire communale (APC) de Sétif, visent à découvrir de jeunes talents dans le domaine de la production cinématographique, à créer de l'émulation entre jeunes cinéastes et à raffermir leur sens artistique. L'événement contribuera également à impulser le mouvement culturel dans la région, à promouvoir la production cinématographique et à créer un espace d'échange d'expériences entre les participants qui pourront également se familiariser avec les nouvelles technologies en matière de cinéma. Les Journées internationales du cinéma verront, notamment, la participation de l'Algérie, de la Tunisie, de la Syrie, du Liban, de l'Égypte, de Bahreïn et de Chypre.

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR ABDELKRIM DALI

Zoom sur un artiste méconnu

Un premier colloque international sous l'intitulé «Cheikh Abdelkrim Dali : Dimension artistique et historique nationale», sera organisé par la fondation Cheikh Abdelkrim Dali, du 25 au 27 avril, au Théâtre national algérien (TNA). La manifestation aura lieu sous le patronage de la ministre de la Culture et des Arts, et en coordination avec le TNA. C'est ce qu'a annoncé, hier, Wahiba Dalij, présidente de la fondation et petite-fille du Cheikh lors d'une conférence de presse au TNA. Selon elle, la manifestation verra la participation de nombreux chercheurs algériens et étrangers venus d'Espagne, de France et de Tunisie qui débattront de thématiques relatives à la musique andalouse. «Les questions liées à la préservation de ce patrimoine artistique et

musical et les enjeux du moment seront abordées», a-t-elle ajouté. On annonce des conférences sur la «Musique classique algérienne : Enjeux et défis», de Nour-Eddine Saoudij, et «Le patrimoine andalou, chant/champ venu de loin. De la richesse d'un legs à l'infini de sa lecture» par l'universitaire Sabiha Benmansour. Président du comité scientifique du colloque, Saoudi a souligné que la trajectoire et l'histoire de Dali et sa technique, son interprétation et son apport à la musique andalouse seront évoqués. «De même la sauvegarde, les aspects socio-musicaux, de la personnalité de l'artiste seront analysés». Le but du colloque est de faire connaître davantage l'artiste, une grande personnalité qui avait fusionné, avec succès, le hawzi et la sannaâ.

■ Hamai Kenza



BIENNALE DU DESIGN

La deuxième édition du 9 mai au 8 juin

Les Instituts français d'Alger, d'Annaba, de Constantine, de Tlemcen et d'Oran organisent, en partenariat avec les ministères de la Culture et des Arts et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, la deuxième édition de la biennale du design algéro-française. Placée sous le thème «Pour un monde durable», cette manifestation artistique se déroulera du 9 mai au 8 juin prochain. Pour Ahlem Gharbi, directrice générale de l'Institut français, cette édition «offre l'opportunité de mettre en lumière les particularités de chaque ville à travers le prisme du design et de la création». Il s'agit, a-t-elle ajouté, de «sensibiliser un large public à l'art discret qu'est le design, mais fondamental pour influencer notre quotidien».

Le choix du thème de la biennale est motivé, pour la deuxième fois, sur des problématiques actuelles comme l'écologie, la durabilité et l'éco-responsabilité. «Il est de notre devoir d'accomplir des gestes éco-responsables et durables», a-t-elle affirmé. «Notre

objectif est de montrer qu'à travers le design, il est possible d'être écologique», a-t-elle soutenu. Pour la commissaire de la biennale, Feriel Gasmi Issiakhem, la manifestation a pour ambition de susciter une prise de conscience collective pour se libérer des modèles établis, idéologiques, créatifs ou économiques pour cheminer vers une possible vie future plus écologique où l'innovation et le vivant ne sont pas contradictoires.

Plus de 120 concepteurs dont 90% d'Algériens, des designers, des architectes, des artistes et des artisans, venus des quatre coins du pays, de formation, de parcours et de pratiques variés et réunis par leur engagement sur la question environnementale et pour un design éthique et responsable y seront présents. Ce projet commun se déploie sur de nouvelles scènes de l'industrie culturelle et créative des 5 villes (galeries, résidences d'artistes, universités, institutions publiques et privées). La biennale, bien plus qu'une simple exposition de créations, sera un espace où les

idées se rencontrent, se croisent et se transforment pour donner naissance à des formes et des concepts inédits. Selon la commissaire, l'appel à candidature était destiné à tout concepteur, étudiant, chercheur et artiste.

«Chaque porteur de projet retenu explore les notions de cycle de vie en proposant de nouveaux usages et une nouvelle approche du design pour passer d'une culture du faire en l'absence de limites de matières à une culture du faire dans un monde limité», a-t-elle expliqué. «Ceci est un exercice qui exige un changement profond de paradigmes et d'habitudes pour concevoir les outils de demain», a-t-elle estimé. Feriel Gasmi a précisé, lors de la conférence qui s'est déroulée à Dar Abdelatif, que le Mois de la biennale sera marqué par un à deux événements par jour. «Il s'agit de masterclass, d'expositions, de conférences, débats et rencontres avec des artistes», a-t-elle précisé.

■ Souha Bahamid

Par Benhadi Aziz Madani, instructeur à la Fédération internationale des échecs

TOURNOI DES CANDIDATS ET DES CANDIDATES AU GREATHALL À TORONTO (CANADA) 8^e RONDE Lei, Tan, Ian et Gukesh à l'assaut des cimes

TOUTES LES PARTIES DE LA HUITIÈME JOURNÉE ont débuté à un rythme plus lent avec huit lignes d'ouverture solides promettant une journée pleine de manœuvres de positionnement et de plans complexes à long terme.

Après la journée de repos, la seconde moitié du tournoi des candidats et des candidates a débuté avec la huitième ronde en présence de deux invités de marque qui ont fait les premiers pas de la cérémonie. Michael Hyatt, un entrepreneur canadien qui a donné le coup d'envoi de la partie entre les deux joueurs américains, Hikaru Nakamura et Fabiano Caruana et Jose Antonio Carrillo, président de la zone continentale américaine (FIDE), qui a effectué le premier coup sur l'échiquier de la leader du tournoi des candidates, Tan Zhongyi, lors de sa partie contre sa compatriote Lei Tingjie. Toutes les parties de la huitième journée ont débuté à un rythme plus lent avec huit lignes d'ouverture solides promettant une journée pleine de manœuvres de positionnement et de plans complexes à long terme. Cependant, même une journée calme et sans feux d'artifice tactiques a offert plusieurs résultats importants qui ont eu un grand impact sur le classement général. Dans le tournoi des candidates, la Chinoise Lei Tingjie a battu sa compatriote et leader, Tan Zhongyi, prenant ainsi sa revanche sur sa défaite de la première ronde. Tan a refusé une répétition de coup au 21^e coup et a plutôt choisi de dévier avec un choix que Lei a critiqué lors de la conférence de presse. Lei, jouant avec les pièces noires, s'est sentie optimiste quant à sa position après cela, alors que le plan de jeu des noirs devenait fluide. Au 36^e coup les blancs disposaient d'une ressource intéressante pour lutter pour l'égalité en sacrifiant une pièce. Cependant, Tan manquait de temps et n'a pas jugé bon de risquer optant pour la sécurité. Lei a avoué qu'elle avait vu cette opportunité, mais ne l'avait pas prise au sérieux. Bientôt, les blancs étaient dans les cordes, avec toutes les pièces en défense et Lei a terminé la partie avec une attaque directe sur le roi blanc. Le match entre les Russes Alexandra Goryachkina contre Kateryna Lagno se terminant par le partage du point, mettant par conséquent aux commandes de la compétition Tan Zhongyi, Lei Tingjie et Alexandra Goryachkina avec 5 points suivi de Kateryna Lagno 4,5 points, et de Humpy Koneru, Nurgul Salimova 3,5 points, puis d'Anna Muzychuk 3 points et enfin de Vaishali Rameshbabu 2,5 points. Humpy Koneru a remporté son premier match contre Vaishali, un résultat doux-amer en battant sa compatriote. Cependant, Vaishali a eu de bonnes chances d'égaliser à un certain moment de la partie. «J'ai commencé à commettre toutes les erreurs une fois que j'ai obtenu une bonne position», a déclaré Koneru. «Le jeu des noirs se déroulait parfaitement bien et mon échange supplémentaire n'avait pas d'importance. A un moment là, j'ai même com-



mencé à «aimer» la position de mon adversaire. Mais Vaishali a encore commis une erreur et a permis aux pions passés des blancs d'avancer, et sa position a été perdue par la suite. Anna Muzychuk était sur le point de perdre contre Nurgul Salimova mais a réussi à s'en sortir avec la partie nulle. Dans le tournoi des candidats, la course à la première place est à nouveau grande ouverte. Gukesh Dommaraju a gagné contre Vidit Santosh Gujrathi dans une rencontre étonnamment déséquilibrée. Avec les pièces noires, Gukesh a capitalisé sur plusieurs imprécisions de son adversaire et rejoint désormais Ian Nepomniachtchi en tant que co-leader du tournoi. «Revenir en tête commune, ça fait du bien, mais je suis simplement heureux d'avoir joué une bonne partie. Je ne m'attendais pas à ce que cette partie se passe aussi bien», a déclaré Gukesh. La partie s'est terminée par une attaque spectaculaire, le roi blanc se retrouvant au milieu de l'échiquier. Vidit a abandonné un coup avant que l'échec et mat n'apparaisse sur le tableau. Ian Nepomniachtchi, jouant avec les blancs contre Nijat Abasov, a tenté «d'extraire l'eau d'une pierre» lors d'une position finale objectivement nulle et a même réussi à gagner un pion. Cependant, la situation restait égale; Abasov s'est bien défendu terminant sur un score neutre. Après la partie, le vainqueur des deux précédents tournois des candidats était visiblement déçu. Il était sûr d'avoir de meilleures occasions, mais Abasov a défendu avec précision. Dans une bataille clé entre les deux joueurs américains, Hikaru Nakamura, avec les blancs, a dominé Fabiano Caruana. Nakamura a souligné que la pression de jouer pour la place convoitée au sommet a probablement eu un impact négatif sur Caruana, car Fabiano a fait des choix discutables lors de l'ouverture et n'a pas réussi à trouver les meilleures continuations à plusieurs moments. «J'avais le sentiment que Fabiano était sous pression parce que peut-être que «Nepo» semblait gagner sa partie. J'ai l'impression que ça commence à s'éloigner», a déclaré Nakamura; mais après quelques mouvements, la position est devenue très difficile à jouer pour les noirs, car l'initiative des blancs se développait naturellement. La partie s'est terminée sur une combinaison spectaculaire, clairement ignorée par Caruana. Pragganandhaa Rameshbabu a fait une partie nulle contre Alireza



Firouzja au cours de la partie la plus calme de la ronde et partage désormais la troisième place avec Hikaru Nakamura avec 4,5 points, derrière Ian Nepomniachtchi et Gukesh Dommaraju 5 points. Fabiano Caruana suit avec 4,5 points, puis de Vidit Gujrathi 3,5 points et de Alireza Firouzja 3 points et de Nijat Abasov 2,5 points. A rappeler que le tournoi des candidats et des candidates se déroule du 3 au 23 avril 2024 à l'hôtel de ville de Toronto au Canada avec pour la première épreuve de catégorie 20 avec une moyenne Elo de 2745 points et la participation de l'élite mondiale à savoir dans l'ordre de force du classement Elo international le Russe Ian Nepomniachtchi Elo 2758 points, l'Indien Pragganandhaa Rameshbabu Elo 2747 points, l'Américain Fabiano Caruana Elo 2804 points, l'Azéri Nijat Abasov Elo 2632 points, l'Indien Vidit Gujrathi Elo 2747 points, l'Américain Hikaru Nakamura Elo 2789 points, le Français Alireza Firouzja Elo 2760 points et l'Indien Gukesh Dommaraju Elo 2747 points; et dans l'épreuve féminine de catégorie 11 avec une moyenne Elo de 2517 points, et concerne la participation de la Chinoise Lei Tingjie Elo 2550 points, de la Russe Kateryna Lagno Elo 2542 points, de l'autre Russe Alexandra Goryachkina Elo 2553 points, de la Bulgare Nurgul Salimova Elo 2426 points, de l'Ukrainienne Anna Muzychuk Elo 2520 points, de l'Indienne Vaishali Rameshbabu Elo 2481 points, de la Chinoise Tan Zhongyi Elo 2521 points, et de l'Indienne Humpy Koneru Elo 2546 points.

Partie n°1
Blancs : Tan Zhongyi (Chine)
Noirs : Lei Tingjie (Chine)
Tournoi des candidates à Toronto (2024)
Système de Londres
1.d4 d5 2.c3 Cf6 3.Ff4 c5 4.e3 Cc6 5.Cbd2 Fg4 6.c3 e6 7.Db3 Dc8 8.h3 Fh5 9.Ch4 Fe7 10.g4 Fg6 11.Cxg6 hxg6 12.Fe2 a6 13.h4 b5 14.h5 c4 15.Dd1 Dd8 16.Tg1 gxh5 17.gxh5 Fd6 18.Fg5 Fe7 19.Ff4 Fd6 20.Fg5 Fe7 21.f4 21.Ff3= 21...Tb8 22.a3 a5 23.Fh4 Rf8 23...Cxh5!? 24.Fxe7 Dxe7 24.Fg3 Fd6 25.Fh4 Ce7 26.Fxf6 gxf6 27.Ff1 b4 28.axb4 axb4 29.Fh3 f5 30.Df3 30.Fg2 30...Fc731.Re2 Cg8 31...Cc832.Dg3 Txh5 32.Dg3Cf6 33.h6 Re7

33...Txh6? 34.Dg7+ Re7 35.Dxh6 34.Dg5 Df8 34...Rd735.Tg2 Th7 36.Fxf5 exf5 37.Dxf5+ Re7 35.Ta7 Tc8 36.Fg2? 36.Fxf5!exf5 37.Th1 36...Txh6 36...Dxh6 37.Dxh6 Txh6 38.cxb4 37.Cf3 Th5 38.Dg3 Ce4 39.De1 bxc3! 40.bxc3 Dg7 41.Ff1 41.Rd1

Diagramme n°1



41...Dh8 41...Th2+ 42.Rd1 Tb8 43.Dh4+ (43.Txg7? Tb1 mat; 43.Txc7+? Rd6) 43...Txh4 44.Txg7 (44.Txc7+? Rd6) 44...Cxc3+ 45.Rd2=

42.Da1?

42.Fg2 42...Rf6 43.Tg2 Th3 44.Ce5 Dh5+ 45.Rd1 Txe3+ 46.Te2 Dh4+ 47.Rd1 Txe2 48.Fxe2 Dxf4 48...Df2 49.Dc1 Th8 (49...Fxe5 50.fxe5+ Rg7 51.Ta6 Th8 52.Rc2 Dxe2+ 53.Rb1 Cd2+ 54.Ra2 Tb8 55.Dg1+ Rf8 56.Dc1 Cb3+ 57.Rb1 Cxc1+ 58.Tb6 Txb6+ 59.Rxc1 Dg2 60.Rd1 Tb1 mat) 49.Db2 Th8! 50.Ff3 Th2 51.Dc10-1

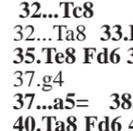
Partie n°2

Blancs : Koneru Humpy (Inde)
Noirs : Vaishali Rameshbabu (Inde)
Tournoi des candidates à Toronto (2024)

Défense Grunfeld

1.d4 Cf6 2.c4 g6 3.Cc3 d5 4.Db3 dxc4 5.Dxc4 Fg7 6.e4 0-0 7.Ff4 c6 8.Cf3 Fg4 9.Fe2 Cfd7 10.Td1 Ca6 11.0-0 Fxf3 11...Db6 12.Fe3 12.Fxf3 e5 13.dxe5 De8 14.e6 Cb6 15.Db3 Cc5 16.Dc2 Cxe6 17.Fd6 Cd4 18.Dd3 Cd7 19.De3 c5 20.Fe2 De6 21.Fxf8 Txf8 22.b3 a6 23.Fc4 De7 24.Ce2 b5 25.Fd3 Cb6 26.b4 26.Rh1! 26...Ca4 27.bxc5 Dxc5 28.Tc1 Cxe2+ 29.Fxe2 Dxe3 30.fxe3 Cc3 31.Tc2 Fe5 31...Ta8 32.Td2

Diagramme n°2



32.Tfc1Tc8 33.Td1 32...Te8 32...Ta8 33.Fd1Tc7 34.Td8+ Rg7 35.Te8 Fd6 36.Fb3 Fe5 37.Tf3 37.g4 37...a5= 38.Rf1 a4 39.Fd5 b4 40.Ta8 Fd6 41.Ta6 Fe5 42.g4 Fxh2 43.Taf6 Cxd5! 44.exd5 Tb7 45.Rg2 Fe5 46.Ta6 b3 47.axb3 axb3 48.Tf1 b2 49.Tb1 Rf8 50.Rf3 Re7 51.g5 Tb4 52.Ta7+ Re8 53.e4 Rf8 54.Ta3 Rg7 55.Td3

Diagramme n°2



55...Te4? 55...Tb7= 56.d6Te8 56...Tc1? 57.Txb2 (57.Td1 Txd1 58.Txd1 Fxd6) 57...Tg1 (57...Fxb2? 58.d7) 58.Tg257.Td5 Fc3? 57...f6 58.e5 Rf8 59.Re4 Ta8 60.Rd3 Ta3 61.Rc2 Re8 62.Td3 Fb4 63.Txb2 1-0

Partie n°3

Blancs : Lagno Kateryna (Russie)
Noirs : Goryachkina Aleksandra (Russie)Tournoi des candidates à Toronto (2024)
Partie espagnole
1.e4 e5 2.Cf3 Cc6 3.Fb5 a6 4.Fa4 Cf6 5.0-0 b5 6.Fb3 Fc5 7.a4 Tb8 8.axb5 axb5

Diagramme n°3



9.Cxe5! Cxe5 10.d4 Fxd4 11.Dxd4 d6 12.f4 Cc6 13.Dd3 0-0 14.Cc3 [%mdl 32] 14...Cb4 15.Dd2 Fe6 16.Fxe6 fxe6 17.Ce2 Cc6 18.Cg3 Dd7 19.b3 e5 20.Fb2 Tbe8 21.Tf3 De6 22.Te1 exf4 23.Txf4 Ce5 24.Tf5 Cfd7 25.Tef1 g6 26.Txf8+ Txf8 27.Txf8+ Cxf8 28.h3 Cfd7 29.Ce2 Cf6 30.Cf4 Df7 31.Db4 Cfg4 32.Dd2 32.Fc1!Cf6 (32...g5? 33.hxg4 gxf4 34.Dxb5) 33.Dxb5 32...Cf6 33.Db4 33.Da5 33...Cf6 34.Dd2 34.Fc1! Cf6 (34...g5? 35.hxg4 gxf4 36.Dxb5) 35.Dxb5 34...Cf6 Partie nulle

Partie n°4

Blancs : Vidit Santosh Gujrathi (Inde)
Noirs : Gukesh D. (Inde)
Tournoi des candidats à Toronto (2024)

Partie italienne

1.e4 e5 2.Cf3 Cc6 3.Fc4 Cf6 4.d3 a6 5.0-0 h6 6.a4 Fc5 7.Fe3 d6 8.Cbd2 0-0 9.c3 Te8 10.b4 Fxe3 11.fxe3 Fe6 12.b5 Cb8 13.Fxe6 Txe6 14.Dc2 Cbd7 15.d4 De8 16.Tae1 axb5 17.axb5 Ta5 18.c4 Da8 19.h3 Te8 20.Rh2 b6 20...Ta2 21.Dc3 Da3 22.Cb1 Db2 21.Tf2 Ta2 22.Dd3 Ta3 23.Db1 Da4 24.Ch4 Ta8 25.Cf5 Rf8 26.Tef1 Ta1 27.Dd3 Db4 28.Txa1 Txa1 29.c5? bxc5 29...dxc5 30.Cf3 c4 31.Dc2 Dxb5 32.Cg3 30.Ce4? 30.Cf3 g6 31.Cg3 30...De1 30...Dxb5 31.dxe5 dxe5 32.Tb2 31.Te2 Dg1+ 32.Rg3 Ch5+ 33.Rh4 Cdf6 34.Cxh6 Dh2 35.Cf5 Tf1 36.g4

Diagramme n°4



36...Txf5! 37.exf5 Dg3+ 38.Rg5 Ch7+ 0-1

Partie n°5

Blancs : Nakamura Hikaru (USA)
Noirs : Caruana Fabiano (USA)
Tournoi des candidats à Toronto (2024)

Partie espagnole

1.e4 e5 2.Cf3 Cc6 3.Fb5 a6 4.Fa4 Cf6 5.d3 Fc5 6.0-0 d6 7.c3 0-0 8.Te1 Ce7 9.Cbd2 Cg6 10.Cf1 d5 11.exd5 Cxd5 12.Fb3 12.Cxe5!? Fxf2+ 13.Rxf2 Cxe5 14.Rg1= (14.Txe5 Df6+ 15.Rg1 Dxe5) 12...c6 13.d4 [13.Cxe5 Fxf2+ 14.Rxf2 Cxe5 15.Rg1 13...exd4= 14.Cxd4 Cf6 15.h3 Fxd4 16.cxd4 Cd5 17.Fc2 Fe6 18.Cg3 Cdf4 19.Te4 Cd5 20.a3 Te8 21.Fd2 Cf6 22.Fg5 h6 23.Fxf6 Dxf6 24.Dd2 Dg5 25.Te3 Cf426.h4! Dd5 26...Df6 27.Tf3 27.Te4 Cg6 28.Tae1 Cf8 28...f5? 29.Cxf5 Cf8 (29...Dxf5? i30.Txe6 Dxe6 31.Txe6) 30.Te5 29.Te5 Dd8 30.h5 30.Df4Df6 31.Dxf6 gxf6 32.T5e3 30...Fd7 30...Db6= 31.Txe8 Fxe8 32.Cf5 Df6 33.Db4 b5? 33...Fd7 34.Dxb7 Fxf5 35.Fxf5 (35.Dxa8 Fxc2 36.Te8 Dd6) 35...Td8 34.Ce7Rh8



Diagramme n°5

35.Cd5! 1-0

Testez votre force

● COMBINAISON

Reine prise au piège! Les blancs jouent et gagnent!

● FIN DE PARTIE

Forcez le passage du roi blanc! Les blancs jouent et gagnent!

● PROBLÈME

Les blancs jouent et font mat en deux coups.

SOLUTION DE «TESTEZ VOTRE FORCE» PRÉCÉDENT

Combinaison : 1...Tg3+ 2.fxg3 [2.Rh2 Cxd2 3.Fxe5 Cxf1+; 2.Rh1 Txh3+ 3.Rg2 Dh2 mat] 2...De4+ 3.Rh2 Cxd2 gagne
Finale : 1.d7 Cxd7 2.Rf2 Re7 3.Re3 Cf8 4.Txd8 Rxd8 5.Re4 Ce6 6.Re5 Re7 7.Fc4 Cd8 8.Rd5 Rf6 [8...Rd7 9.Fd3 Ce6 10.Re5 Cf8 11.Rf6] 9.Rd6 gagne
Problème : 1.Te8+ Rxe8 2.Tg8 mat!-0

Mots fléchés

Calomnies	Prix	Qui a une saveur aigre	A la mode	Grivoises
Supérieurs orthodoxes	Jeu chinois	Singe un hibou	Univers	Supporte
↳	↓	↓	↓	↓
Multitudes				Eclos
Conifère				↳
↳	Honteuse			
	Petits citrons verts			
Aluminium	↓	Epouse de Jacob		Traditions
Animal unicellulaire		Capitale européenne		Viscères
↳			Durillon	↓
			Frêle	
Esprit			Génitrices	↓
Hirondelle de mer			Flotter sur l'eau	
↳				
			Préjudice	Victoire impériale
Européen			↓	↓
Bouddha chinois				
↳	Reptiles marins			
	Voyelles			
Partie du jour	↓			
Grecque			Conduit	
↳		Petit cours		Tamis

Grille M u e t t e

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT

- I- Absence de tact.
- II- Tire au clair. Petite maison.
- III- Inesthétique. Lettres de Manchester.
- IV- Mesure de Chine. Sentent mauvais.
- V- Européennes.
- VI- Petites pièces retirées.
- VII- Privatif. Pouffé. Dieu du Nil.
- VIII- Assureur public. Glande génitale.
- IX- Attrâmes vers nous. Durée de temps.
- X- Pénétrer. Défalque.

VERTICALEMENT

- 1- Va-t-en- guerre.
- 2- Possédait. Vingtième d'une rame.
- 3- Monnaies d'Europe. Initiales princières. Habilitéé.
- 4- Avoir un léger mouvement sinueux. Chef d'armée.
- 5- Indien. Langue.
- 6- Note. Pas grand chose. Lombric.
- 7- Pourvoiras.
- 8- Entrepris une action en justice.
- 9- Condition. Eclos. Rongeur.
- 10- Règlements royaux. Support des caractères héréditaires.

Sudoku

				8				3
8		2	4	3		9		
					6	4		
		7			4			8
9	2					7		
1		4	9			6		
	9				3			6
7	5						4	
	8		5	9				2 3

Règle du jeu

Le sudoku est une grille de 9 cases sur 9, divisée elle-même en 9 blocs de 3 cases sur 3. Le but du jeu est de la remplir entièrement avec une série de chiffres allant de 1 à 9 de sorte que chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 3X3 doivent contenir toute la série des chiffres allant de 1 à 9.

Mots codés

19	3	21	9	13	6	21	14	1	21
P					M				
13	2	2	21		18	8	3	21	7
O						N			
2	13	18	7	14	3	5		8	7
21	14		14	17	11	13	1	8	21
6	21	11	21	7		1	3	21	8
17	7	21		6	3	21	7		14
1		22	1	17	5		7	17	3
15	18	3		8	13	21		5	21
18		7	17	3	8	14	21		2
21	14	21	14	21	21		8	3	7

SOLUTIONS DU JOUR... SOLUTIONS DU JOUR...

Mots Fléchés

Calomnies	Prix	Qui a une saveur aigre	A la mode	Grivoises
Supérieurs orthodoxes	Jeu chinois	Singe un hibou	Univers	Supporte
↳	↓	↓	↓	↓
Multitudes				Eclos
Conifère				↳
↳	Honteuse			
	Petits citrons verts			
Aluminium	↓	Epouse de Jacob		Traditions
Animal unicellulaire		Capitale européenne		Viscères
↳			Durillon	↓
			Frêle	
Esprit			Génitrices	↓
Hirondelle de mer			Flotter sur l'eau	
↳				
			Préjudice	Victoire impériale
Européen			↓	↓
Bouddha chinois				
↳	Reptiles marins			
	Voyelles			
Partie du jour	↓			
Grecque			Conduit	
↳		Petit cours		Tamis

Sudoku

6	4	5	7	8	9	2	3	1
8	7	2	4	3	1	9	6	5
3	1	9	2	5	6	4	8	7
5	6	7	1	2	4	3	9	8
9	2	8	3	6	5	7	1	4
1	3	4	9	7	8	6	5	2
2	9	1	8	4	3	5	7	6
7	5	3	6	1	2	8	4	9
4	8	6	5	9	7	1	2	3

Mots codés

P	I	E	Z	O	M	E	T	R	E
O	L	E	U	N	I	E	S		
L	O	S	T	I	C	N	S		
E	T	A	D	O	R	N	E		
M	E	S	R	I	E	N			
A	S	E	M	I	E	S	T		
R	V	A	C	S	A	I			
Q	U	I	N	O	E	C	E		
U	S	A	I	N	T	E	L		
E	T	E	E	E	N	I	S		

Grille muette

I	B	A	L	O	U	R	D	I	S	E
II	E	V	E	N	T	E	N	I	D	
III	L	A	I	D	E	M	T	I		
IV	L	I	U	P	U	E	N	T		
V	I	T	A	L	I	E	N	N	E	
VI	C	R	E	D	U	I	T	S		
VII	I	M	R	I	R	A	G			
VIII	S	A	A	O	V	A	I	R	E	
IX	T	I	R	A	M	E	S	A	N	
X	E	N	T	R	E	R	O	T	E	

LES COURSES À ZEMMOURI



LE CHEVAL DU JOUR
5-Mabrouket el Hocein

LE COUP SUR PLACÉ
2-Ghattas

LE JOKER DE CHARME
1-Fadhel

LE QUINTÉ SPÉCULATIF
2-5-6-1-X

LE PRONOSTIC
VÉRITÉ

2-Ghattas/ 5-Mabrouket el Hocein/ 6-Hadil el Mesk/ 8-O-Chainez/ 9-Mouchahar el Goz/
3-Rikhtal el Hidhab/ 4-Najem de Choukh /-En H. S : 2-5-6-8-X

TURF

HORIZONS • Jeudi 18 Avril 2024



Ghattas sur sa lancée

Ce jeudi à l'hippodrome Emir Abdelkader de Zemmouri nos amis turfistes auront à plancher sur une épreuve à caractère assez intéressante où l'on retrouvera bon nombre de coursiers qui ont tendance à voyager à travers les différents hippodrome et plus particulièrement ceux du Caroubier, El Eulma et Barika et cela afin d'engranger le maximum de gains. Une démarche tout à fait légitime, mais qui risque à la longue de décourager les volontés les plus tenaces en matière de pronostic, car cette propension en matière de déplacement risque à la longue de se répercuter sur les rendements de chaque coursier qui doit composer avec ces aléas qui sont en premier lieu : la distance, qui change d'une course à une autre; le profil du parcours des pistes des différents hippodromes; et surtout ces changements de montes récurrents. Un cas de figure que l'on doit gérer, mais dont la finalité participe à l'émergence de très grosses arrivées accompagnées très souvent de cagnottes qui sont devenues monnaie courante et qui font courir nos amis turfistes à la recherche de ce fameux pactole, mais qui reste très souvent inaccessible pour les raisons évoquées ci-dessus, car en règle générale la logique est fort souvent battue en brèche et contraind nos amis turfistes à ratisser large à chaque fois. Il faudra donc privilégier les combinaisons élargies qui peuvent, pourquoi pas, mener vers la bonne combinaison tant souhaitée. Aussi, on fera, cette fois encore contre mauvaise fortune bon cœur, en essayant tant bien que mal de tenter de démêler l'écheveau de cette épreuve à caractère, qui s'annonce très difficile à déchiffrer avec ses quatorze partants qui se produiront sur la distance de 1.300 mètres et qui peut nous réserver de belles surprises au sprint final si l'on se réfère à la composante de l'épreuve en présence. Il faudra donc accorder la primauté aux coursiers qui se sont déjà illustrés dans ce genre d'épreuves, à l'image de l'excellent top-weight, qui reste sur deux bonnes performances dont la dernière sur la même distance du jour dans ce même hippodrome le 14 mars dernier et qui visera à ne pas en douter la plus haute marche du podium de ce prix Ratib, support au pari tiercé, quarté et quinté et qui s'adresse aux chevaux de 3 ans et plus de race pur-sang arabe nés et élevés en Algérie, n'ayant pas totalisé la somme de 201.000 DA en gains et places depuis le 01.10.2023 à ce jour, avec surcharge de 1 kg par tranche de 40.000 DA reçus en gains et places depuis la même date d'effet de la condition.

■ Y. S.

SOCIÉTÉ DES COURSES HIPPIQUES ET DU PARI MUTUEL							
JEUDI 18 AVRIL 2024				PRIX : RATIB PUR SANG ARABE N.E.E			
QUARTÉ-QUINTÉ				15h30			
				300.000 DA ● 1.300 MÈTRES			
PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS	NOTRE AVIS
A. Bendjekidel	1	Fadhel (o)	S. Bendjekidel	57	13	Propriétaire	Le joker
A. Hamiane	2	Ghattas (o)	S. Benyettou	57	11	Propriétaire	Peut vaincre
D. Lemmadi	3	Rikhtal el Hidhab	A. Hebri	57	09	Propriétaire	A reprendre
T. Chaâbane	4	Najem de Choukh (o)	F. Chaâabi	56	08	M. Chaâbane	Méfiance
D. Lemmadi	5	Mabrouket el Hocein	J.Y. Mouissi	56	03	Propriétaire	Logiquement
Haras El Mesk	6	Hadil el Mesk	C. Attallah	55	14	Propriétaire	Ne pas négliger
R. Missaoui	7	Dhatan	A. Bendjekidel	55	10	M. Hamidi	En méforme
A. Lagraâ	8	O-Chainez	A. Attallah	55	05	M. Hamidi	En bon rang
H. Bourenane	9	Mouchahar el Goza	A. Hamidi	55	02	Propriétaire	Belle carte
N. Meziani	10	Mamitcha	M. Ghennam	54	07	S. Meziani	Barrée
L. Boudjemaâ	11	Fih el Kheir	A. Yahiaoui	53	04	Propriétaire	Attention
H. Messaoui	12	Erguez	Y. Bendjekidel	53	01	Propriétaire	La rentrée
Z. Ait Youcef	13	Quifer du Croate	W. Bendjekidel	53	12	F. Souilmi	Pas évident
H. Rahouani	14	Fawzane	C. Boussaâ	53	06	A. Boussaâ	A revoir

(o) : Cheval portant une œillère



1-Fadhel : Ce mâle bai de 6 ans qui traverse une période de forme comme le montrent ses deux dernières sorties mérite au vue de l'équilibre des forces en présence d'être retenu dans vos choix pour décrocher un éventuel accessit.

2-Ghattas : Excellent en dernier lieu, ce pensionnaire de l'efficace écurie A. Hamiane, qui retrouve ce jeudi l'excellent jockey S. Benyettou, s'élancera avec de sérieuses ambitions pour venir répéter sa dernière sortie et pourquoi pas rallier victorieusement le poteau d'arrivée, surtout qu'il affronte un lot à sa portée.

3-Rikhtal el Hidhab : Il vient d'échouer à sa dernière sortie, alors qu'il restait sur d'assez bons résultats sur des parcours similaires à celui du jour. Reprenant du service avec le même jockey A. Habri, on envisagera en cas de défaillance des favoris.

4-Najem de Choukh : Ce vaillant coursier de 8 ans semble marquer le pas comme le montrent ses deux dernières sorties. Cependant, il serait imprudent de négliger ses chances, car il est très bien monté cette fois et relève d'un entraînement redoutable.

5-Mabrouket el Hocein : Sa dernière course qui remonte au 1^{er} décembre 2023, s'est soldée par une belle victoire sur 1.100 mètres. Ménagée depuis, cette jument qui possède à son actif de bons essais, mérite d'être retenue pour venir jouer les premiers rôles.

6-Hadil el Mesk : Cette jument estimée par son entourage, qui a terminé septième sur 1.400 mètres

lors de son dernier essai au Caroubier et confiée cette fois au crack jockey C. Attallah, devra faire l'objet de la plus grande attention à l'heure des choix car elle relève d'une écurie qui n'engage qu'à bon escient.

7-Dhatan : Ses dernières tentatives se sont toutes révélées des plus décevantes. Il lui faudra à cet effet consentir de gros progrès pour espérer répéter ses bons débuts, il faudra songer à l'inclure et à l'enlever dans vos combinaisons.

8-O-Chainez : Il est vrai que sa dernière sortie a été fort décevante, mais ce n'est pas pour autant que l'on fera l'impasse sur ses chances car cette jument de métier qui restait auparavant sur deux bonnes performances sur la même distance du jour, aura l'avantage cette fois d'être pilotée par un jockey qui réussit bien et qui peut lui permettre de se racheter en bon rang à l'arrivée.

9-Mouchahar el Gozalet : Il vient de réaliser une très belle performance dans un lot de bonne qualité dernièrement à El Eulma en terminant premier sur 1.100 mètres. Repris par le très habile jockey A. Hamidi, il faudra tenir compte de ses chances à l'arrivée.

10-Mamitcha : Course de rentrée. Cette coursière de qualité modeste est à revoir dans d'autres circonstances.

11-Fih el Kheir : Il vient de terminer en tête des battus sur 1.100 mètres au Caroubier. Alternant les bonnes et mauvaises sorties, ce poulain de 4 ans de l'excellente écurie L. Boudjemaâ fera partie de la longue liste des possibilités pour venir clôturer la bonne combinaison.

12-Erguez : Course de rentrée et pour peu qu'il soit présenté avec tous ses moyens, ce pensionnaire de l'efficace écurie H. Missaoui, dont la distance du jour n'est pas pour lui déplaire, peut venir d'entre mettre son grain de sel à l'arrivée.

13-Quifer du Croate : Ce n'est pas un foudre de guerre. Ses dernières courses ne sont pas une référence pour lui accorder du crédit malgré la présence de certains coursiers de qualité modeste.

14-Fawzane : Ce coursier de 8 ans qui reste sur une longue série d'échecs dans des lots de même qualité du jour aura, encore une fois, fort à faire face à des chevaux qui l'ont battu à plusieurs reprises.

LES CHEVAUX APPUYÉS AU JEU

02-Ghattas
01-Fadhel
03-Rikhtal el Hidhab
05-Mabrouket el Hocein
08-O-Chainez
09-Mouchahar el Goza
06-Hadil el Mesk

LES POSSIBILITÉS

04-Najem de Choukh
07-Dhatan
11-Fih el Kheir
12-Erguez

LES PROBABILITÉS

13-Quifer du Croate

LES CHEVAUX DÉLAISSÉS AU JEU

14-Fawzane
10-Mamitcha

MEILLEURES CHANCES

DÉBUT AUJOURD'HUI DE LA COUPE D'AFRIQUE DES VAINQUEURS DE COUPE

Les choses sérieuses commencent pour les clubs algériens

APRÈS LA CLÔTURE de la Supercoupe de handball (filles et garçons) le 16 du mois en cours, place maintenant à la 40^e Coupe d'Afrique des clubs dont le coup d'envoi est prévu aujourd'hui.

Une première journée durant laquelle les matches se dérouleront dans deux salles, à savoir le Palais des sports et la salle de Bir El Djire. Une première journée durant laquelle nos clubs seront appelés à ne pas rater le démarrage bien que chez les filles la mission s'annonce d'ores et déjà très difficile. Au Palais des sports, le FC Boumerdès et le HBC El Biar vont croiser le fer avec les deux meilleurs clubs du continent et finalistes de la Supercoupe. Les filles de FCB donneront la réplique à 12h au Petro Atletico qui a arraché le titre. Un match durant lequel l'équipe de Boumerdès doit jouer sans complexe quel que soit le résultat. Dans la poule B dans laquelle figure également l'AS Otho du Congo et Abidjan HBC de la Côte d'Ivoire, c'est jouable pour les représentantes de la petite balle nationale.

Le HBCE sera également dans le même contexte face au finaliste de la Supercoupe, le Primero de Agosto en l'occurrence. Face à une équipe constellée d'une armada, l'idéal sera de résister en défense et savoir bénéficier des temps forts. Chez les garçons, une rencontre algérienne opposera à 20h à la salle de Bir El Djire la JSE Skikda à l'ES Ain-Touta. Un match qui est déjà décisif pour la qualification au tour



principal. Dans la poule A aux côtés du Ahly d'Égypte fraîchement champion de la Supercoupe, une victoire sera synonyme de qualification directe pour un des deux clubs au tour principal. Entre Skikdis et Batnéens, ce sera une explication entre deux protagonistes qui se connaissent très bien. Présidée par Yacine Aliout, l'équipe Skikdie compte plus d'expérience par rapport à son client du jour avec trois participations en 2008, 2010 et 2013. Le meilleur ré-

sultat a été la 3^e place en 2008 à Meknès au Maroc sous la coupe de Farouk Dehili. Avec une belle ascension depuis, jusqu'en 2020, sur le plan national, la direction du club et ses jeunes joueurs majoritairement issus de l'école de la JSES veulent aller le plus loin dans cette compétition. Dans le groupe de la mort, le meilleur scénario pour la JSES sera de signer un succès pour jouer le second match face au Ahly sans pression. Ce sera de même pour

l'ESAT qui n'a cessé d'impressionner ces dernières années. Champion d'Algérie sortant, le club va découvrir à l'occasion la compétition africaine, et ses imprévus.

Pour ne pas passer à côté de son sujet, les responsables de l'équipe, à leur tête Hadj Mourad, n'ont ménagé aucun effort pour mettre le groupe dans un contexte idéal. Le renfort de l'effectif a été pris en considération avec le recrutement de cinq joueurs à savoir l'Égyptien Youcef Ali venu de Semouha, le gardien de l'équipe nationale Hachemi Chahreddine du CRB Mila, Ramy Sidi Aïssa du Amel Constantine, Bourouis Abderrahmane de l'IC Ouargla, l'arrière de la sélection nationale Noureddine Hellal et Mohamed Saieb du CR Bord Bou Arréridj. Cinq éléments qui vont être certainement d'un apport précieux en attaque, ainsi qu'en défense pour le sept Batnéen.

Pour dire que l'ESAT ne compte pas sortir d'emblée du tour préliminaire avec tant de joueurs de qualité et une stabilité dans l'encadrement technique et sur le plan administratif. Les deux autres clubs hommes, l'OM Annaba et le HBCE en l'occurrence, feront leur entrée en lice demain. Les Bônois affronteront à 16h à la salle de Bir El Djire les Congolais de Caiman, alors que les Bierrois croiseront le fer à la même heure l'APR du Rwanda au Palais des Sports. Deux rencontres face à des équipes au style de jeu basé sur l'engagement physique en défense. Face à deux clubs qui s'appuient sur des joueurs robustes, l'OMA et le HBCE doivent savoir prendre le dessus techniquement et de ne pas laisser le champ libre aux pivots et aux arrières sur lesquels est souvent basé le jeu des équipes de ce profil.

■ Adel K.

HADJ AHMED ABDERRAHMANE, COACH DU BMC DU CONGO

«Je suis satisfait de la qualité des joueurs»

Le technicien algérien, Abderrahmane Hadj Ahmed a été engagé par le club congolais de handball BMC pour coacher son équipe des messieurs au cours du Championnat d'Afrique des vainqueurs de Coupes, qui aura lieu à Oran du 18 au 27 avril en cours, a fait savoir hier l'intéressé. «J'ai été sollicité, au début de ce mois, par le vice-président de la Fédération congolaise de handball pour prendre en main l'équipe du BMC au cours de ce Championnat d'Afrique des clubs. J'ai tout de suite donné mon accord, vu qu'il s'agit d'une intéressante expérience pour moi», a déclaré Hadj Ahmed à l'APS. Arrivé en Algérie sans un entraîneur disposant du diplôme requis par la Confédération africaine de la discipline, c'est-à-dire la licence IHF A, la formation congolaise du BMC, créée au début de l'année dernière 2023, a dû recourir aux services de l'ex-sélectionneur national des moins de 21 ans pour éviter le forfait. «Pour l'instant, je ne connais pas bien cette équipe.

J'ai pu toutefois suivre des tribunes ses deux matchs comptant pour la Supercoupe d'Afrique, qui a précédé le Championnat des vainqueurs de Coupes, et franchement, je suis satisfait de la qualité des joueurs dont elle dispose», a souligné ce jeune technicien, qui a réussi à mener la sélection algérienne à la deuxième place au Championnat d'Afrique des moins de 21 ans (garçons) en 2022. Exerçant actuellement au sein des jeunes catégories du club algérien d'El Biar, Hadj Ahmed ambitionne de réussir un bon parcours avec BMC, qui s'est adjugé la médaille de bronze lors de la Supercoupe d'Afrique disputée, lundi et mardi à la salle omnisports du Complexe olympique Miloud-Hadefi d'Oran, a-t-il encore dit. Toutefois, il n'a pas l'intention de prolonger son expérience, au-delà du Championnat d'Afrique avec cette formation qui évoluera dans un groupe relevé composé notamment du Zamalek d'Égypte et de l'ES Tunis, a-t-il affirmé. Appelé à se pronon-

cer sur les chances de son club actuel le HBC El Biar, qui participe dans cette compétition avec ses deux équipes des messieurs et des dames, le même technicien a reconnu la difficulté de la mission des dames, en particulier «en raison du tirage au sort qui n'était pas clément avec elles». «L'équipe des dames est tombée dans un groupe difficile en compagnie des meilleures formations du continent, à l'image de Primeiro d'Angola et d'Al Ahly d'Égypte. Il lui sera très difficile de passer au deuxième tour, contrairement à celle des messieurs qui a de fortes chances d'aller loin dans cette épreuve», a-t-il prédit. Douze clubs chez les hommes, répartis sur quatre groupes de trois, et huit formations chez les dames, réparties sur deux poules de quatre, prennent part au Championnat d'Afrique des vainqueurs de Coupes, dont les matchs auront pour théâtre la salle omnisports du Complexe Miloud-Hadefi et le Palais des sports Hamou-Boulélis.

TENNIS-CHAMPIONNAT D'AFRIQUE ITF (U16)

Badache domine la Marocaine Sebbar et passe en quarts

L'Algérienne Maria Badache a composé son billet pour les quarts de finale du Championnat d'Afrique ITF/CAT des U16, qui se déroule au Tennis club de Bachdjarah (Alger), à l'issue de sa nette victoire hier, devant la Marocaine Ghita Sebbar par deux sets à zéro (2-0). Dans un match à sens unique, la joueuse algérienne, exemptée du premier tour, a remporté le premier set 6-0, avant de balayer son adversaire au deuxième set sur le même score 6-0.

«Je suis très heureuse de cette victoire. J'avoue que je n'ai pas appliqué mon tennis à cause du vent qui soufflait et j'ai essayé de gérer point par point. Je reste concentrée en vue du prochain match, avec l'objectif d'aller le plus loin possible dans la compétition», a déclaré à l'APS, Maria Badache. En quarts de finale, prévus aujourd'hui, Badache, tête de



série n°1, affrontera l'Égyptienne Judy Tawila, tête de série n°6, et vainqueur de la Tunisienne Nour Sahnoun, sur le score 6-2, 6-2.

Désormais, Badache est l'unique Algérienne toujours en course dans les tableaux du simple de ce rendez-vous continental, après l'élimination

précoce de quatre de ses coéquipiers (3 garçons et 1 filles) au deuxième tour dont les matchs ont eu lieu hier. Sa compatriote Houa Benamar est tombée devant de la Nigérienne O. Yakubu, tête de série n°4, sur le score 6-2, 6-2.

L'Algérien Mohamed Fadel Mancera a perdu devant l'Égyptien Seifelden Mostafa Samih, sur le score 6-0, 6-1, alors que son coéquipier Nacer Abdelmouhaymen a été éliminé par l'autre Égyptien, Eyad Reda Ezzat Mohamed Sherif, tête de série n°2, sur le score 6-3, 6-0.

De son côté, Kamil Chebboub s'est incliné contre le Marocain Camil Guessous par deux sets à zéro (6-3, 6-2). L'Algérie a engagé douze athlètes dont six filles dans ce rendez-vous continental. Lors de la journée inaugurale disputée lundi dernier, sept Algériens (3 garçons et 4 filles) ont été éliminés dès le pre-

mier tour. Les matchs du tableau double auront lieu cet après-midi. L'Algérie sera présente en quart de final (filles) uniquement avec deux paires après l'élimination des garçons. La première paire, composée de Lylia Arezki et Nora Iachourene défiera celle de l'Égypte (Rahaf Mostafa et Judy Tawila). La seconde paire algérienne constituée de Kawter Abidat et Maria Badache affrontera son homologue nigérienne composée de Khadijat Elejo Mohammed et Ohunene Comfort Yakubu.

Seize pays prennent part aux joutes d'Alger. Outre l'Algérie, on enregistre la présence de la Tunisie, du Maroc, de l'Égypte, du Cameroun, Madagascar, du Nigeria, du Mozambique, du Botswana, du Ghana, de l'Île Maurice, du Kenya, du Zimbabwe, du Togo, de l'Angola et du Lesotho.

LIGUE 1 MOBILIS (23^e JOURNÉE)

Le MCA en appel à Magra

ENTAMÉE MARDI AVEC LE CLASSIQUE JSK – MCO, la 23^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, prévue ce week-end, s'annonce particulièrement difficile pour le MCA, appelé à se déplacer à Magra où il aura à défier le Nadjm local.

Une empoignade qui ne manquera guère d'intérêt pour le doyen qui cherchera à conforter sa place de leader et se rapprocher un peu plus d'un 8^e titre de champion d'Algérie. Pour cela, les hommes de Patrice Beaumelle qui ont le vent en poupe ces dernières semaines, en témoigne cette impressionnante série de sept victoires dont une qualification pour le dernier carré de dame, acquise aux dépens du WA Tlemcen (2-0), doivent arracher un résultat probant. Toutefois, leur mission ne sera guère aisée devant un onze du NCM en quête de points pour s'éloigner de la zone de turbulences.

Le dernier succès arraché sur le terrain d'El Bayadh a donné une petite bouffée d'oxygène à l'équipe drivée par Lyamine Boughrara qui entend faire mieux face aux redoutables algérois et atteindre au plus vite la barre des 36 points, synonyme de maintien. En tout cas, cette empoignade sera suivie attentivement par les deux poursuivants immédiats du leader. A commencer par le CSC qui espère un faux pas des camarades



de Youcef Belaïli pour réduire l'écart les séparant au classement général. Cependant, comme le MCA, les Sanafir risquent eux aussi de laisser des plumes lors de leur visite du côté de Khenchela où l'USMK est généralement intraitable. Restant sur quatre résultats négatifs (2 défaites et 2 nuls), le club chaoui mise énormément sur ce rendez-vous afin de se réconcilier avec son public, ô combien exigeant, et repartir de l'avant. De son côté, le CRB qui n'a pas encore dit son dernier mot dans la course au titre malgré le semi-échec concédé mardi devant le PAC en match de mise à jour (1-1), aura à cœur de se racheter à l'occasion de la réception

d'un USB, fragilisé depuis son élimination en Coupe, mardi contre l'USMA.

Les gars de Laâkiba qui comptent encore une autre rencontre en retard n'ont plus le droit de lâcher d'autres points s'ils veulent croire encore en leurs chances de décrocher un cinquième titre de rang. L'autre équipe en quête de réhabilitation est le PAC qui court derrière le succès depuis le 11 février dernier et ce fameux (5-1) infligé à l'USMA. La venue du modeste MCEB, samedi au stade de Dar El Beida, devrait constituer une occasion propice pour les Jaune et Bleu afin de renouer avec la gagne. A Sétif, l'ESS qui marque le pas ces

dernières semaines, entend profiter de l'avantage du terrain et de l'apport de son public pour rebondir et recoller aux équipes de tête, mais encore faudrait-il que les Ententistes arrivent à se défaire d'un onze de la Saoura qui voyage plutôt bien. La preuve, les Sudistes sont revenus victorieux de leurs deux derniers déplacements à El Bayadh (0-1) et à Chlef (1-2).

En bas de tableau, l'ASO dont les fans n'ont pas totalement digéré la dernière défaite concédée à home face à la JSS, évoluera sur du velours lorsqu'elle rendra visite à l'USS, pratiquement condamnée au purgatoire. Un succès des Chélifiens leur donnerait provisoirement, huit longueurs d'avance sur le MCO, premier relégable, battu mardi à Tizi Ouzou (3-1) en match avancé de ce 23^e round.

A noter que le match, USMA – ESBA a été reporté à une date ultérieure en raison de la participation des Usmistes aux demi-finales de la Coupe de la CAF.

■ Mehdi F.

Programme

Vendredi :

Khenchela : USMK – CSC (16h)

Magra : NCM – MCA (16h)

El Oued : USS – ASO (16h)

Sétif : ESS – JSS (16h)

Alger (5-Juillet) : CRB – USB (18h)

Samedi 20 Avril

Dar El Beida : PAC – MCEB (16h)

USMA – ESBA reporté à une date ultérieure

Déjà joué : JSK – MCO 3-1

JS KABYLIE

Les Canaris réapprennent à gagner

Après deux mois et six matchs de disette, l'équipe a renoué avec la victoire. Mieux, elle a retrouvé le chemin des buts qui lui était fermé, exactement 546 minutes durant. Ainsi, après avoir cumulé les contre-performances tant à domicile qu'à l'extérieur, la JSK s'est donnée un peu d'air en venant à bout d'une équipe du MCO totalement étouffée et méconnaissable. Il faut dire que les camarades de Boualia qui ont retrouvé toutes leurs sensations étaient au pied du mur.

Ils n'avaient d'autres choix que de vaincre, faute de quoi, ils auraient compromis leurs chances d'échapper au purgatoire qui les guette toujours tant cette victoire ne suffit pas pour assurer le maintien. Si bien qu'ils sont appelés à cravacher dur et tenter de poursuivre leur remontée au classement à commencer par la prochaine sortie face à un autre mal classé, l'ES Ben Aknoun. Aussi pour revenir à cette rencontre avancée de la 23^e journée, tout porte à croire que le nouveau duo du staff Bahloul-Bensafi a trouvé les mots justes pour libérer les joueurs. En effet, à l'image d'un Boualia époustouffant et auteur d'un but venu d'ailleurs, la JSK a fait montre d'une prestation remarquable et surtout affiché une grande sérénité dans le jeu et l'occupation rationnelle du terrain. Les joueurs étaient dans tous les coups. «Avec Rabah (Bensafi, ndlr), nous leur avons demandé de jouer comme ils savent le faire, avec leurs qualités indéniables, sans complexe. C'est ce qu'ils ont fait», dira Bahloul, heureux de voir son équipe accomplir le plus important : vaincre. «Pour nous, seule la victoire comptait, peu importait la manière. Aujourd'hui, il y avait aussi la manière», dira le successeur d'Aït-



Djoudi. Une prestation kabyle saluée par Youcef Bouzidi, le coach du MCO, anciennement de la JSK. Tout en assumant personnellement la défaite de son équipe, Bouzidi reconnaît que «la JSK a fait un grand match à l'image de Boualia qui a assommé par sa verve le MCO». Cette victoire, acquise face à un adversaire qui reste sur une série de cinq matchs sans défaite, est celle du cœur des joueurs qui ne supportent plus de voir les critiques s'abattre sur eux. C'est aussi la victoire d'un état d'esprit nouveau qui semble s'installer dans l'équipe. Reste à confirmer lors du prochain match face à l'ES Ben Aknoun pour retrouver la totale confiance de leurs fans. Tant il faut dire qu'une frange de ces derniers, malgré la belle prestation ponctuée par une victoire, continue son travail de sape qui est loin de servir l'équipe encore moins le club dont on se réclame irréductible supporter.

■ Rachid Hammoutène

AGO DE LA LNFA

Bilans approuvés et installation des commissions de l'AGE

L'assemblée générale ordinaire de la Ligue nationale de football amateur (AGO/LNFA), qui s'est tenue mardi au Centre technique de Sidi Moussa pour présenter les bilans moral et financier de l'année 2023, a procédé à la mise en place de la commission électorale chargée d'organiser l'assemblée générale électorale (AGE) de l'instance prévue cet été. Le quorum a été atteint avec la présence de 31 membres statutaires sur 35 lors de cette réunion présidée par Ahmed Kharchi, président par intérim de la LNFA. A l'ordre du jour principal de l'AGO, les trois documents relatifs aux bilans moral et financier de l'année 2023 ainsi que le budget prévisionnel de la même année. Ils ont été soumis à l'assistance et adoptés à l'unanimité sans aucune remarque ou réserve.

Du fait de la fin du mandat du bureau élu en 2021, l'assemblée a approuvé la formation d'une commission électorale, conforme à l'article 25 des statuts de la LNFA. Cette commission comprend une Commission de recueil des candidatures, une Commission de recours et deux Commissions ad-hoc : une pour la passation de consigne et l'autre pour l'inventaire. La Commission de recueil des candidatures est composée de Djadoune Abderrahmane (IRB Khemis El Khechna - Président), Bensegueni Mourad (MO Constantine - membre), Saouli Messaoud (USM El Harrach - membre) et Bouchikhi Mohamed Amine (WA Mostaganem - membre). Quant à la Commission de recours, elle est composée de Youcef Meddah (ES Mostaganem - membre), Mohamed Hichem Das (AS Khroub - membre) et Mouloud



Khimoun (NA Hussein Dey - membre). Concernant la Commission de passation de consignes, l'assemblée a choisi Rachid Aït Idir (GC Masacara - Président), Rédha Haouche (WA Boufarik - membre) et Aït Houcine (CR Témouchent - membre). De plus, un nouveau Commissaire aux comptes a été désigné en la personne de Brahim Sadi, en remplacement de Saïd Fettis, dont le mandat avait pris fin. Profitant de leur présence à l'AGO de la LNFA, les responsables des clubs de la Ligue 2 de football se sont réunis pour évoquer certains problèmes rencontrés au cours de l'actuel exercice.

A cet effet, ils ont soulevé un point très important concernant le championnat de la Réserve. Les clubs de la Ligue 2 ont suggéré la suppression du championnat national de ladite catégorie, ou sa réorganisation en groupes régionaux, estimant que sa configuration actuelle n'était pas adaptée. Selon un communiqué diffusé mardi sur

son site officiel, la LNFA a déclaré : «Les dirigeants des clubs ont proposé de supprimer ou de restructurer le championnat national des Réserves, jugé inadapte compte tenu des ressources limitées dont disposent les équipes de la Ligue 2.» Lors de cette AGO, d'autres sujets ont été abordés, notamment les contrats des entraîneurs sur lesquels les dirigeants ont recommandé une certaine flexibilité dans la durée de la relation de travail entre les deux parties.

De même qu'ils ont demandé à la Fédération algérienne de football (FAF) de réduire le montant de l'amende liée à l'engagement du troisième entraîneur. Concernant la licence du footballeur amateur, les responsables ont exprimé le souhait de prolonger la durée de validité d'un an, sachant qu'actuellement elle est annuelle. Par ailleurs, la longueur de la trêve estivale a été jugée excessive, et les dirigeants des clubs estiment qu'une flexion à ce sujet est nécessaire.

■ Khaled H.

COUPE D'ALGÉRIE

L'USM Alger complète le carré d'as

Dans le cadre du dernier match l'USM Alger s'est qualifiée aux demi-finales de la Coupe d'Algérie de football, en battant en quart de finale, l'US Biskra sur le score de 3-1, mardi soir au stade 19-Mai-1956 d'Annaba. Les Usmistes ont ouvert le score à la 22^e par l'entremise d'Abderrahmane Bacha, après une erreur monumentale du gardien biskri Oussama Melala dans sa surface de réparation, avant que son coéquipier Chérif Siame n'égalise dans la minute qui suit, pour l'US Biska (1-1). La seconde période a permis à l'expérience de l'USM Alger qui est un des favoris pour le sacre final, de s'imposer, ajoutant deux buts coup sur coup, par l'intermédiaire du capitaine Zineddine Belaïd (73^e) d'une tête dans la surface de réparation du gardien Oussama Melala, et Ismail Belkacemi (81^e), bien servi au point de pénalty par un de ses coéquipiers. Notons que la cérémonie du tirage au sort des demi-finales devait avoir lieu dans la soirée d'hier (21h00) au siège de l'EPTV à Alger.

ALGÉRIE-OTAN

Magramane reçoit l'amiral Rob Bauer

Le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Lounès Magramane, a reçu hier à Alger le président du Comité militaire de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (Otan), l'Amiral Rob Bauer, en visite en Algérie du 17 au 19 avril, a indiqué un communiqué du ministère. Cette visite s'inscrit dans le cadre d'un périple qu'effectue le représentant ottonien dans des pays partenaires du Dialogue méditerranéen de l'Otan. Les discussions ont permis de passer en revue les relations de partenariat entre l'Algérie et l'Otan ainsi que les moyens de les renforcer davantage afin de répondre aux aspirations des deux parties, notamment dans le cadre de l'exécution du prochain programme de coopération bilatérale, intitulé «Programme de partenariat individualisé», à arrêter par les deux parties. Les deux parties ont également procédé à un échange de vues sur les questions internationales et régionales d'intérêt commun, notamment les défis auxquels est confrontée la région méditerranéenne ainsi que les développements de la situation dans la région sahélo-saharienne et sur la question palestinienne. Sur ces derniers points, Magramane a rappelé les efforts menés par l'Algérie en vue du développement et de la stabilisation de la région du Sahel, ainsi que ceux entrepris, en particulier, au sein du Conseil de sécurité de l'ONU en vue d'arrêter les actions génocidaires à Ghaza.



LE SG DU MAE S'ENTRETIENT AVEC LA VICE-MINISTRE CORÉENNE EN CHARGE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE Examen de la coopération bilatérale



Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Lounès Magramane, a reçu hier la vice-ministre en charge du changement climatique au ministère des Affaires étrangères de la République de Corée, Hyoeun Kim, qui effectue une visite en

Algérie du 15 au 17 avril, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre a permis aux deux responsables de passer en revue les différents aspects de la coopération bilatérale et les perspectives de sa consolidation, en vue de renforcer davantage le partenariat stratégique liant les deux pays depuis 2006, lit-on dans le communiqué. «Il a été également question, pour les deux pays qui siègent, depuis le 1^{er} janvier, au sein du Conseil de sécurité des Nations unies, en tant que membres non permanents, d'échanger les vues et de coordonner les positions sur plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun».

Le chef de l'État préside une réunion du Haut conseil de sécurité

Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Haut conseil de sécurité, indique un communiqué de la présidence de la République. «Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, ce jour, une réunion du Haut conseil de sécurité», lit-on dans le communiqué.



AUTORITÉ NATIONALE INDÉPENDANTE DES ÉLECTIONS

Encourager la supervision participative dans la prochaine opération électorale

LE PRÉSIDENT DE L'AUTORITÉ NATIONALE INDÉPENDANTE des élections (ANIE), Mohamed Chorfi, a indiqué, hier à Mascara, que l'Autorité «a promulgué, dernièrement, une décision pour encourager la supervision participative de la prochaine opération électorale».

Animant un point de presse en marge de sa visite dans la wilaya, Chorfi a souligné que «l'Autorité électorale nationale indépendante a, récemment, pris une décision visant à encourager la supervision participative dans le prochain processus électoral, en impliquant les partis politiques, les représentants des candidats, la société civile et les citoyens dans la bonne supervision des prochaines élections électorales». Il a ajouté que la décision d'encourager la supervision participative signifie «une garantie maximale de transparence dans le processus électoral, étant donné que tous les partis mentionnés seront présents aux commissions électorales et verront comment se déroule le travail d'organisation des élections».

Par ailleurs, le même responsable a souligné que l'ANIE œuvre à «créer des pôles organisationnels pionniers pour le processus électoral au niveau de huit wilayas du pays, qui doivent réunir les conditions nécessaires pour le succès des prochaines échéances électorales». Il a également révélé que l'ANIE a décidé de créer un centre régional des archives électorales dans la wilaya de Mascara, qui sera situé dans le nouveau siège de la délégation de wilaya de l'ANIE, ajoutant que son organe envisage d'établir des centres régionaux similaires «répartis dans six

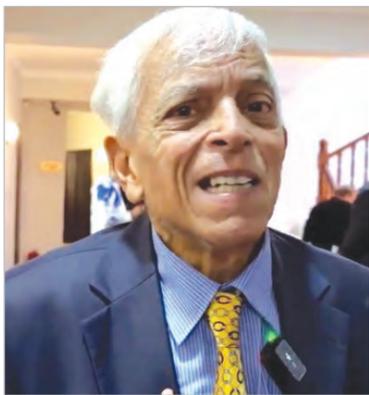


ou huit wilayas du pays, ce qui permettra d'assurer de bonnes conditions d'organisation du processus électoral». Chorfi a ajouté que son Autorité œuvrera à faire du prochain vote «une affirmation du processus électoral démocratique de notre pays, qui a commencé en 2019 et a atteint une période de maturité». Mohamed Chorfi a inspecté, lors de sa

visite, le nouveau siège de la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections, qui connaît une opération d'aménagement, sachant que ce siège est l'ancien bâtiment de la maison de la culture Abi Ras Ennaciri de Mascara, ainsi que l'ancien siège de cette délégation, reconverti en délégation communale.

DÉCÈS DU JOURNALISTE SPORTIF MOHAMED MERZOUGUI

La DG de la communication à la présidence de la République présente ses condoléances



La Direction générale de la communication à la présidence de la République a présenté ses sincères condoléances à la famille de l'ancien journaliste et commentateur sportif de la Télévision algérienne, Mohamed Merzougui, décédé, hier, à l'âge de 77 ans suite à une maladie.

«C'est avec une immense tristesse et une profonde affliction que la Direction générale de la communication à la présidence de la République a appris le décès de l'ancien journaliste et commentateur sportif de la Télévision algérienne, Mohamed Merzougui», lit-on dans le message de condoléances. La Direction générale de la communication à la présidence de la République a salué «la riche carrière professionnelle du défunt dans le journalisme sportif», sou-

lignant que «son timbre de voix singulier demeurera gravé à jamais dans la mémoire des Algériens». En cette douloureuse épreuve, la Direction générale de la communication «présente ses sincères condoléances à la famille du défunt et à la corporation médiatique, les assurant de sa profonde compassion et priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis. A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons».

CONDOLÉANCES DU MINISTRE DE LA COMMUNICATION

Le ministre de la Communication, Mohamed Laâgab, a «présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt et à l'ensemble de la corporation médiatique, les assurant de sa profonde compassion et priant Allah Tout-Puissant d'acc-

order au défunt Sa sainte miséricorde et de prêter patience et réconfort à sa famille et à ses proches».

Né en 1947 à Oran, le défunt avait exercé au sein de l'Etablissement public de télévision (EPTV) durant plusieurs décennies, où il s'était spécialisé dans le domaine sportif, jusqu'à son admission à la retraite.

Mohamed Merzougui a connu une carrière professionnelle très riche sur le plan médiatique, couvrant pour la télévision publique plusieurs manifestations sportives nationales et internationales. Il était connu aussi pour son professionnalisme, son dévouement à son travail et ses qualités morales. Le journaliste Mohamed Merzougui s'est éteint hier à Oran, à l'âge de 77 ans, a-t-on appris de ses proches.



La Météo du
Jeudi 18 Avril 2024

Alger 21° ■ Annaba 23° ■ Constantine 21° ■ Oran 24° ■ Ouargla 36° ■ Tamanrasset 35° ■ Tindouf 38° ■ Illizi 34°



Fadjr 4.27
Dohr 12.48
Assar 16.29
Maghreb 19.28
Ichaâ 20.52



	ACHAT	VENTE
1 \$	134,48DA	134,49DA
1 €	144,89 DA	144,96 DA

SERVICE PUB

Tél: (023) 50 21 14 - 50 21 12 - 50 21 13

Fax: (023) 50 21 17 - 50 21 23